



Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Loup

- One Voice dénonce la capture d'une louve en Seine-Maritime ★ Savoir Animal – Savoir Animal
- Capturé en forêt, un loup a été anesthésié et pris en charge par les services de l'État en Seine-Maritime - 76actu
- « Il fallait éviter qu'il lui arrive quelque chose » _ capturée en Normandie, une louve mise en sécurité dans un parc – Ouest France
- Seine-Maritime. Un loup retrouvé accidentellement piégé – Tendances Ouest
- Le sort d'une louve, placée en captivité par l'Etat en contradiction avec le droit, agite plusieurs ministères – Le Monde
- Une louve piégée dans une cage pour renards dans le pays de Bray : que va devenir l'animal ? – F3
- Seine-Maritime. Une louve prise dans un piège et placée au parc de Muchedent – Le courrier cauchois
- Seine-Maritime : une louve capturée dans la région de Londinières - PN

Économie et vie des entreprises

- Le Gouvernement présente la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie – Normandinamik
- Le magasin Bouchara de Dieppe fermé définitivement, ceux de Rouen, du Havre et d'Évreux restent ouverts - ICI Normandie
- Série. Quelle ville est la plus attractive pour l'emploi entre Rouen et Le Havre ? Ce que disent les chiffres - 76actu

Monde agricole

- "Je ne sais pas où ça va s'arrêter" : les agriculteurs normands dans l'inquiétude face à l'envolée des prix des engrais azotés en raison du conflit au Moyen-Orient – F3
- Seine-Maritime. "Restaurer la confiance" : comment des associations locales agissent face à la crise agricole - LCC

Justice

- Il avait mis le feu à huit fermes dans la région de Dieppe : « Il y en a eu tellement que je mélange tout » - 76actu
- Sept ans de prison ferme pour l'incendiaire de plusieurs hangars agricoles dans le pays de Caux – ICI Normandie
- L'incendiaire des fermes condamné : un soulagement pour les agriculteurs de la région de Bacqueville - 76actu
- "Un incendie de plus ou de moins, qu'est-ce que ça change ?" : 7 ans de prison pour l'incendiaire des hangars agricoles dans le Pays de Caux - F3
- La raffinerie de Port-Jérôme-sur-Seine reconnue coupable d'un accident de travail et condamnée à une amende – F3

- Pays de Caux. Hangars agricoles : l'incendiaire condamné à sept ans de prison ferme, le récit d'une demi-journée d'audience – LCC
- À Dieppe, un habitant de Bacqueville-en-Caux renvoyé en prison après l'incendie de huit hangars - PN

Environnement

- VIDEO. Marais, dunes, estuaires... ces paysages normands vont disparaître – F3
- Sur les toits du Havre pour une opération de stérilisation d'œufs de goélands - PN

Services de l'État / services publics

- Circuit de motocross de Gaillefontaine : le dossier prend un nouveau virage - Dépêche l'éclaireur
- Plusieurs bureaux de poste menacés de fermeture au Havre en 2026 : ce que l'on sait - 76actu
- Seine-Maritime. Auto-écoles fermées _ l'avocat du patron d'Asphalte 76 dénonce un _acharnement_ - LCC
- Seine-Maritime. Auto-école Asphalte 76 : pourquoi la préfecture a saisi le procureur de la République ? – LCC
- Dans le pays de Caux, la fermeture d'une auto-école provoque inquiétudes et tensions - PN

Travaux et aménagements

- Sassetot-le-Mauconduit. Des ouvrages pour limiter les inondations – Le courrier cauchois
- Des travaux de maintenance prévus sur le pont de Brotonne, quels impacts pour la circulation ? – PN
- Gros travaux et circulation difficile pendant 6 mois sur cette route très fréquentée de Seine-Maritime - L'Eclaireur dépêche

Social et société

- Près de Tôtes. "On veut vivre, pas survivre" : les professionnels du médico-social alertent sur le manque de revalorisation de leurs salaires – LCC
- À Rouen, l'association Émergence-s va fermer son centre d'hébergement, le foyer des Cèdres – PN
- Faut-il débaptiser la rue Thiers à Dieppe ? Les Amis de la Commune de Paris ouvrent le débat... - PN

Sécurité

- La nouvelle caserne prête à accueillir les pompiers de Malaunay et Montville – PN
- Caudebec : du changement à la tête de la police municipale, voici qui en est le nouveau chef - 76actu

Collectivités territoriales

- Un « micro espion » découvert dans une mairie près du Havre ? – PN
- Cantine, transport, mutuelle... au Havre, la mairie répond aux élus de gauche sur la question du pouvoir d'achat - 76actu

Municipales 2026

- À Harfleur, le candidat communiste qui a perdu la mairie pour dix voix conteste le scrutin devant la justice - PN

Acteurs publics

- Quand les relations agent-usager fragilisent les conditions de travail dans la fonction publique
- "C'est kafkaïen" : la réforme des hauts fonctionnaires territoriaux enlisée dans les luttes de pouvoir
- La cybersécurité, parent pauvre des cabinets ministériels
-

One Voice dénonce la capture d'une louve en Seine-Maritime

One Voice

~3 minutes

Retrouvée prise dans un piège dimanche 10 mai en Seine-Maritime, une louve a été anesthésiée puis transférée dans un parc animalier après l'intervention des autorités. One Voice s'interroge sur la légalité de cette décision concernant un animal d'une espèce protégée et exprime sa vive inquiétude quant aux conséquences pour elle, ainsi que pour son éventuelle portée, en pleine période de reproduction.

Dimanche 10 mai, une louve a été retrouvée prise à Saint-Pierre-des-Jonquières, en Seine-Maritime, dans un piège destiné aux renards. Tremblée, terrorisée et incapable de s'échapper, elle aurait attendu plusieurs heures avant d'être découverte puis prise en charge par les autorités.

Alors qu'un relâcher sur site avait d'abord été envisagé, la décision a finalement été prise de la transférer au parc de Muchedent, après les protestations de certains agriculteurs présents sur place. La louve a été anesthésiée puis placée en captivité.

Pour One Voice, cette décision est extrêmement préoccupante. L'association s'interroge sur les fondements juridiques ayant permis l'enfermement d'une espèce strictement protégée au lieu de sa remise en liberté immédiate dans son habitat naturel. Elle craint

également que cette louve soit une femelle allaitante avec des petits qui l'attendent, en pleine période de reproduction.

*« Si des éleveurs ont aujourd'hui assez de pouvoir pour pousser les autorités à enfermer un animal sauvage protégé, que se passera-t-il demain si cette louve est relâchée sans protection ?, alerte **Muriel Arnal, présidente de One Voice**. Dans un contexte où le gouvernement facilite toujours davantage les tirs contre les loups, nous sommes extrêmement inquiets pour son sort et celui de sa meute qui l'attend certainement. »*

L'association dénonce un climat de persécutions grandissant contre les loups en France, alimenté jusque dans les plus hautes sphères de l'État, piétinant ainsi toute possibilité de cohabitation et de respect de la biodiversité...

Pour le cas où il soit confirmé que cette louve n'ait pas de louveteaux, One Voice propose de la prendre en charge dans son sanctuaire partenaire en Italie afin qu'elle puisse être soignée puis relâchée dans un pays où les loups ne sont pas condamnés à vivre traqués en permanence. L'association étudie actuellement les suites judiciaires possibles pour défendre cette louve et faire toute la lumière sur ces actes préoccupants.

Photo d'illustration

Post Views: 424



One Voice

Capturé en forêt, un loup a été anesthésié et pris en charge par les services de l'État en Seine-Maritime

Sébastien Aliome

4-5 minutes

Une femelle loup a été capturée près de Londinières ce dimanche 10 mai. Elle a pu être endormie et emmenée en lieu sûr par les services de l'État lors d'une journée très animée.

Sur le même thème

[Animaux](#)

[Pays de Bray](#)

Article réservé aux abonnés



La louve capturée en Pays de Bray a pu être déplacée par les autorités compétentes et mise en sécurité. ©Photo fournie au Réveil

Par [Sébastien Aliome](#) Publié le 11 mai 2026 à 10h53

Ce **dimanche 10 mai 2026**, c'était branle-bas de combat dans la petite commune de **Saint-Pierre-des-Jonquières**, près de [Londinières](#) (**Seine-Maritime**). Un loup, ou plutôt une louve a été **capturée et anesthésiée** avant d'être emmenée dans un lieu sûr et adapté.

Et cela a pris une bonne partie de la journée. On vous raconte.

Un gros déploiement pour s'occuper de la louve

Dans la matinée de ce 10 mai, **des chasseurs** présents dans une forêt découvrent la louve prise dans un petit piège à renards. Un piège qui ne blesse pas les animaux, bien loin de l'image des anciens pièges que nous pouvons avoir en tête. L'[animal](#) se situe entre la route de la Trinité et la D920 qui relie **Londinières à Smermesnil**, dans un secteur boisé.

Aussitôt, ils appellent la [gendarmerie](#). Dès lors, c'est tout un déploiement qui se rend dans le village. « Il y a eu les gendarmes, les services de l'État, les services vétérinaires de protection de la population, mais aussi un vétérinaire du parc de Clères et des jeunes agriculteurs. Nous étions également trois élus sur place » décrit **Bénédicte Biller**, maire de la commune.

Que faire de la louve ?

Tous les protagonistes échangent alors afin de savoir ce qu'il va advenir de la louve apeurée et trempée en cette journée de pluie.

Il a été décidé que ce serait le vétérinaire du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) de Seine-Maritime qui s'en

|charge.

Le professionnel parvient à endormir la bête avec un fusil à flèches hypodermiques. La louve est alors prise en charge par les services de l'État.

Il a d'abord été envisagé de la relâcher sur les lieux, après analyses. Mais face à l'inquiétude des agriculteurs présents et après réflexion, la louve a été emmenée, et même escorté dans une cage, jusqu'au parc de **Muchedent en vallée de la Varenne** qui détient des loups et des bisons. « Elle va d'abord être mise en quarantaine par les équipes spécialisées sur place. Toute cette procédure aura duré de 10 h 30 à 17 h environ » conclut **Bénédicte Biller** qui veut saluer le déploiement et la mobilisation de l'ensemble des services qui sont intervenus cette fin de semaine dans sa commune.

Une zone de dispersion des loups

Quant à savoir s'il s'agit du spécimen vu au mois de mars 2026 du côté de **Wanchy-Capval** dans le [Pays de Bray](#), impossible de le dire avec certitude. Rappelons toutefois que depuis son **retour en France** dans les années 1990, le loup est en phase d'expansion naturelle. Des individus, souvent jeunes, peuvent parcourir plusieurs centaines de kilomètres.

La Seine-Maritime se situe aujourd'hui dans une **zone de dispersion**. « La présence d'un loup ne signifie pas nécessairement son installation, comme le montrent les précédents épisodes dans le département, l'installation est caractérisée uniquement lorsque des indices de présence sont relevés sur une période de deux ans » soulignent les services de la préfecture.

Rappelons enfin que le loup est un animal protégé.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

« Il fallait éviter qu'il lui arrive quelque chose » : capturée en Normandie, une louve mise en sécurité dans un parc

Claude Maine

8–10 minutes

Une louve a été découverte, dimanche 10 mai 2026 dans un endroit boisé près de la commune de Saint-Pierre-des-Jonquières (Seine-Maritime). Elle a été anesthésiée avant d'être transportée dans un parc animalier proche.

«J'ai été prévenue, dimanche 10 mai 2026 matin, qu'un loup avait été pris dans un piège que les chasseurs sont autorisés à poser dans la forêt», indique Bénédicte Biller, maire de Saint-Pierre-des-Jonquières, jointe par Ouest-France. Cette commune est située au nord de Neufchâtel-en-Bray (Seine-Maritime).

L'animal, qui se révélera être une louve, de 25 à 30 kg, se trouvait alors dans un bois près de la route de Dieppe (RD920) entre Londinières et Smermesnil. «Un piégeur agréé a prévenu l'Office français de la biodiversité (OFB) de la présence d'une louve vivante prise accidentellement dans un piège, indique la préfecture de Seine-Maritime, dans un communiqué de presse. Les piégeurs agréés interviennent dans un cadre strictement réglementé. Le dispositif concerné n'avait pas vocation à capturer un loup.»

Lire aussi : [La présence d'un nouveau loup officiellement confirmée en Seine-Maritime](#)

L'animal prise en charge par un vétérinaire

«L'animal, d'environ 30 à 35 kg, a rapidement été pris en charge par des agents de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et de l'OFB, puis par un vétérinaire spécialisé, afin d'établir l'état de santé de l'animal », poursuit la préfecture. « Il fallait éviter qu'il arrive quelque chose à cette pauvre louve. L'opération a duré très longtemps, le temps de contacter tous les services compétents», indique Bénédicte Biller.

À savoir les pompiers, les gendarmes, la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), la Direction départementale de la protection des populations (DDPP 76), l'OFB notamment.

« La louve a été anesthésiée »

«La louve a été anesthésiée par le vétérinaire à l'aide d'un fusil à flèches hypodermiques puis elle a été mise en sécurité», poursuit Bénédicte Biller.

«Le préfet de la Seine-Maritime, en accord avec les ministères chargés de l'Agriculture et de l'Écologie, a décidé, à titre préventif et compte tenu des circonstances de cette capture, du placement temporaire de la louve au parc animalier de Muchedent, seul établissement en capacité d'accueillir cette espèce dans le département, pour une surveillance de l'évolution de son état de santé», informe la préfecture.

Le Parc canadien Rêves de bisons à Muchedent, toujours en Seine-Maritime, développe le plus grand élevage de bisons américain d'Europe. Quatre meutes de loups en semi-liberté évoluent aussi dans la forêt du parc. La louve a été placée «à l'isolement à l'isolement au sein de la structure de soins du site, dans une zone dédiée et sous surveillance».

«Le loup (Canis lupus) bénéficie d'une protection stricte en vertu du Code de l'environnement», poursuit le préfet de Seine-Maritime. «Ce même Code précise que des dérogations peuvent être accordées notamment à des fins de sauvegarde de la faune sauvage, dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, ou pour des raisons impératives d'intérêt public majeur. En l'espèce, la décision de placement conservatoire n'a pas été prise à des fins de captivité, mais au titre d'une mesure d'urgence temporaire à même de s'assurer de la santé de l'animal au vu des conditions de sa capture accidentelle.»

Lire aussi : [Le loup en Normandie : retour sur plusieurs attaques de moutons depuis cinq ans](#)

Un loup ou une louve formellement identifié

«C'est la première qu'on trouve un loup dans la commune, observe Bénédicte Biller réélue récemment à la tête de cette commune de 74 habitants. Un ou une congénère ou cette louve a été vu(e) pas loin d'ici dans le pays de Bray.»

Effectivement, [un loup ou louve a été repéré\(e\) mercredi 25 mars 2026 dans la commune de Wanchy-Capval](#) au nord de Londinières. La préfecture a confirmé la présence de cet animal.

Seine-Maritime. Un loup retrouvé accidentellement piégé

Gilles Anthoine

~2 minutes

Dimanche 10 mai en début de matinée, un piégeur agréé a prévenu l'Office français de la biodiversité (OFB) de la présence d'une louve vivante prise accidentellement dans un piège, situé dans la commune de Saint-Pierre-des-Jonquières.

L'animal, d'environ 30 à 35kg, a rapidement été pris en charge par des agents de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et de l'OFB, puis par un vétérinaire spécialisé, afin d'établir l'état de santé de l'animal.

- **A lire aussi.** [Seine-Maritime. Présence du loup : deux attaques de brebis recensées](#)

L'animal confié au parc animalier de Muchedent

Le préfet de la Seine-Maritime a décidé, à titre préventif et compte tenu des circonstances de cette capture, du placement temporaire de la louve au parc animalier de Muchedent, seul établissement en capacité d'accueillir cette espèce dans le département, pour une surveillance de l'évolution de son état de santé.

Si le loup bénéficie d'une protection stricte, la loi prévoit néanmoins la possibilité de déroger aux interdictions de capture et de détention lorsque des circonstances particulières le justifient. La préfecture précise que *"la décision de placement conservatoire n'a pas été prise à des fins de captivité, mais au titre d'une mesure d'urgence temporaire à même de s'assurer de la santé de l'animal au vu des conditions de sa capture accidentelle."*

Le sort d'une louve, placée en captivité par l'Etat en contradiction avec le droit, agite plusieurs ministères

Perrine Mouterde

5-6 minutes

Cet article vous est offert

Pour lire gratuitement cet article réservé aux abonnés, connectez-vous

[Se connecter](#)

Vous n'êtes pas inscrit sur Le Monde ?

[Inscrivez-vous gratuitement](#)

- [Planète](#)
- [Biodiversité](#)

Dans un contexte de vives tensions sur la question de la prédation, le sort de cet animal, qui s'est pris dans un piège dans une forêt de Normandie, devrait être tranché au plus haut sommet du gouvernement.

III Article réservé aux abonnés

La louve enfermée par l'Etat dans un parc animalier va-t-elle finalement recouvrer la liberté ? Dans un contexte de fortes pressions de certains syndicats agricoles sur le sujet de la prédation, la décision concernant l'avenir de cet animal, dont le placement pourrait être

illégal, serait entre les mains du premier ministre, Sébastien Lecornu.

Dimanche 10 mai au matin, cette louve était découverte, une patte prise dans un piège posé par des chasseurs pour attraper des renards, dans une forêt située à proximité de Saint-Pierre-des-Jonquières, en Seine-Maritime, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Dieppe. La gendarmerie et de nombreux services de l'Etat se sont rendus sur place : pompiers, services vétérinaires de protection de la population, direction départementale des territoires et de la mer ou encore Office français de la biodiversité. Selon la maire du village de quelque 75 habitants, Bénédicte Biller, [citée par Le Réveil](#), des élus et de jeunes agriculteurs étaient également présents.

Des discussions se sont alors engagées pour savoir ce qu'il fallait faire de cette louve. Si certaines parties ont appelé à la relâcher immédiatement, la préfecture a fini par décider de la placer en captivité. « *La louve a été anesthésiée par le vétérinaire à l'aide d'un fusil à flèches hypodermiques, puis elle a été mise en sécurité* », a également précisé l'édile au journal *Ouest-France*. Elle sera ensuite transportée dans une cage jusqu'au Parc canadien de Muchedent, un parc animalier situé près de la forêt d'Eawy, où sont élevés des bisons et où vivent plusieurs meutes de loups.

Un arbitrage du premier ministre

Selon plusieurs sources, cette décision aurait été prise en réponse aux demandes d'agriculteurs présents sur place. Contacté par *Le Monde*, le ministère de la transition écologique argue être en désaccord avec le ministère de l'agriculture à propos de cette décision, et renvoie à un arbitrage du premier ministre.

« *C'est manifestement illégal*, affirme Arnaud Gossement, avocat en droit de l'environnement. *Je ne connais aucun arrêté ou décret qui permette de placer un loup en captivité, et il n'y a pas eu de décision*

d'un juge en ce sens. » Le code de l'environnement interdit notamment la capture, l'enlèvement, la perturbation intentionnelle, le transport et la détention de tout individu appartenant à une espèce protégée, ce qui est le cas du loup.

L'association des droits des animaux One Voice fait part de ses interrogations concernant les fondements juridiques ayant permis l'enfermement de cette louve, ainsi que de sa « *vive inquiétude* » pour l'animal et pour son éventuelle portée, en pleine période de reproduction. « *Si des éleveurs ont aujourd'hui assez de pouvoir pour pousser les autorités à enfermer un animal sauvage protégé, que se passera-t-il demain si cette louve est relâchée sans protection ?* », ajoute Muriel Arnal, la présidente de l'association.

Cette capture intervient alors que les associations environnementales dénoncent depuis des mois l'adoption de mesures défavorables à l'espèce, avec l'abaissement de son statut de protection ou l'assouplissement des règles encadrant les tirs létaux. Le [projet de loi d'urgence agricole](#), qui doit être examiné à partir du 19 mai à l'Assemblée, prévoit également des dispositions pour simplifier les procédures pour les éleveurs, en autorisant par exemple les tirs de loups dans les réserves nationales. Lundi 11 mai, sept syndicats agricoles, dont la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles et les Jeunes Agriculteurs, ont affirmé, dans un communiqué commun, que les travaux parlementaires en cours « *déçoivent encore* ». Ils réclament « *des mesures fortes et sans équivoque pour endiguer la prédation* ».

[Perrine Mouterde](#)

[Réutiliser ce contenu](#)

Une louve piégée dans une cage pour renards dans le pays de Bray : que va devenir l'animal ?

Manon Loubet

3-4 minutes

Dimanche 10 mai, une louve a été retrouvée dans un piège destiné aux renards à Saint-Pierre-des-Jonquières, près de Londinières (Seine-Maritime). Cette dernière a été emmenée au parc canadien de Muchedent, près de Dieppe.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Ce sont des chasseurs qui l'ont retrouvée. Dimanche 10 mai 2026, ils ont retrouvé une louve coincée dans un piège initialement destinée à des renards à Saint-Pierre-des-Jonquières, près de Londinières, ont révélé nos confrères du [Réveil](#).

La gendarmerie, la mairie ainsi que les services de l'État se sont rendus sur place. Cette dernière est alors endormie avec un fusil à flèches hypodermiques, avant d'être transportée au parc canadien de Muchedent, près de Dieppe sur décision du préfet de la Seine-Maritime "en accord avec les ministères chargés de l'Agriculture et de l'écologie" indique la préfecture de la Seine-Maritime dans un communiqué en date du 12 mai 2026.

Le parc de Muchedent est, en effet, "le seul établissement en capacité d'accueillir cette espèce dans le département, pour une surveillance de son état de santé" précise encore la préfecture.

Le loup étant une espèce protégée, il n'est, en principe, pas possible de capturer ou de garder un loup en captivité. En l'espèce,

il y a une dérogation pour le faire en application de l'article L.411-2 du code de l'environnement "*à des fins de sauvegarde de la faune sauvage, dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publiques, ou pour des raisons impératives d'intérêt public majeur*".

Le placement du loup dans un parc a été prise afin de s'assurer "*de sa santé au vu des conditions de sa capture accidentelle*" explique encore la préfecture qui ne dit pas combien de temps pourrait durer ce placement ni dans quelle circonstance il se déroule.

Est-ce qu'il s'agit du loup qui avait aperçu dans le même secteur à [Wanchy-Capval](#), fin mars 2026 ?

Ce loup avait notamment tué [deux brebis dans le pays de Bray](#), début avril. Pour l'heure, il est impossible de savoir s'il s'agit du même animal.

Le loup étant une espèce protégée qui "*évite naturellement le contact avec l'être humain*", un travail de coopération entre la profession agricole et les différents acteurs du territoire a été organisé par les services de l'État afin de préserver l'animal mais aussi les éleveurs.

La préfecture appelle néanmoins à la vigilance et rappelle qu'en cas de suspicion de prédation, il est nécessaire de ne pas s'approcher de l'animal, de ne pas déplacer les indices et de contacter immédiatement le service départemental de l'Office français de la biodiversité (OFB) au 02 35 32 07 10.

Seine-Maritime. Une louve prise dans un piège et placée au parc de Muchedent

Ghislain Annetta

~2 minutes

Dimanche 10 mai en début de matinée, un piégeur agréé a prévenu l'Office français de la biodiversité (OFB) de la présence d'une louve vivante prise accidentellement dans un piège, situé sur la commune de [Saint-Pierre-des-Jonquières, dans le pays de Bray](#).

Un animal d'environ 30 à 35kg

"Les piégeurs agréés interviennent dans un cadre strictement réglementé. Le dispositif concerné n'avait pas vocation à capturer un loup", précise la préfecture dans un communiqué daté du mardi 11 mai. L'animal, d'environ 30 à 35kg, a été pris en charge par des agents de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) et de l'OFB, puis par un vétérinaire spécialisé, afin d'établir son état de santé.

Le préfet, *"compte tenu des circonstances de cette capture"*, a décidé *"du placement temporaire de la louve au [parc animalier de Muchedent](#), seul établissement en capacité d'accueillir cette espèce"*. Il s'agit d'établir *"une surveillance de l'évolution de son état de santé"*.

Les pouvoirs publics précisent : *"La décision de placement conservatoire n'a pas été prise à des fins de captivité, mais au titre d'une mesure d'urgence temporaire" afin de "s'assurer de la santé de l'animal au vu des conditions de sa capture accidentelle."* Ainsi, la louve a été placée à l'isolement.

Seine-Maritime : une louve capturée dans la région de Londinières

Loïc Potier

6-7 minutes

Dimanche 10 mai, des chasseurs ont repéré une louve coincée dans un piège. Elle a été prise en charge par les services compétents avant d'être mise en sécurité au refuge Rêves de bisons à Muchedent.



Par [Loïc Potier](#)

Publié: 12 Mai 2026 à 12h44 Temps de lecture: 2 min

Vendredi 8 mai 2026, vers 22 heures, un agriculteur repère un loup dans un champ sur la commune de Sermesnil, près de Londinières. Il parvient à prendre des photos de l'animal avant que celui-ci ne s'enfuie dans les herbages. Il signale sa présence auprès des autorités. Dimanche 10 mai, vers 10 heures, la bête est coincée dans un piège posé avec autorisation par des chasseurs dans un espace boisé situé à Saint-Pierre-des-Jonquières, non loin de la RD 920, qui ont prévenu la maire du village Bénédicte Biller. Celle-ci a appelé les différents services afin de récupérer la bête.

En quarantaine à Muchedent

La police de l'environnement, les services de l'État et un vétérinaire du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 76) se sont rendus sur place afin de mettre en sécurité l'animal qui s'avère être une louve. À l'aide d'une fléchette hypodermique, elle a été anesthésiée avant d'être mise en sécurité dans une cage. Celle-ci a été conduite au refuge Rêves de bisons, situé à Muchedent, près de Torcy-le-Grand, qui héberge déjà quatre meutes de loups en semi-liberté. La nouvelle pensionnaire a été placée en quarantaine et à l'isolement afin de connaître son état de santé et d'éviter une

éventuelle transmission de maladies aux autres loups.

Des animaux repérés

Signalons que des loups avaient été repérés dans cette partie Nord du pays de Bray depuis le début de l'année 2026, notamment [le 25 mars dernier, sur le territoire de Wanchy-Capval](#). Certaines attaques contre les ovins ont été signalées. S'agit-il de cette louve ou de l'un de ses congénères ? Comme le rappelle la Préfecture, en cas d'observation ou de constatation de prédation il est demandé de réaliser un signalement dans les meilleurs délais au service départemental de l'Office français de la biodiversité (OFB) au 02 35 32 07 10

Lire aussi



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[Longueville-sur-Scie. Dans les pas d'Émilie Filimont, restauratrice de peintures anciennes](#)



[Manèges et croustillons pendant le week-end de l'Ascension, à Mers-les-Bains](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Muchedent \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[Que faire avec les enfants pendant le pont de l'Ascension, en région dieppoise ?](#)



Video

[Une thèse de droit de 1903, écrite par un Dieppois, rassemble les générations à l'Assemblée nationale](#)



[À Dieppe, un habitant de Bacqueville-en-Caux renvoyé en prison après l'incendie de huit hangars](#)



[Longueville-sur-Scie. Dans les pas d'Émilie Filimont, restauratrice de peintures anciennes](#)



[« Il n'y a pas d'université à Dieppe » : une université populaire s'installe à l'Inattendu](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

PARIS NORMANDIE

[Retour en haut du site](#) [Région](#) [Rouen](#) [Le Havre](#) [Évreux](#) [Dieppe](#)
[Fécamp](#) [Vernon](#) [Louviers](#) [Yvetot](#) [Bernay](#) [Bolbec](#) [Pont-Audemer](#)
[Elbeuf](#) [Lillebonne](#) [Neufchâtel-en-Bray](#) [Deauville et sa région](#) [Caen](#)
[Faits divers](#) [France](#) [Monde](#) [Pratique](#) [Emploi](#) [Immobilier](#) [Sports](#)
[Loisirs](#) [Économie](#) [Politique](#) [Vidéos](#) [Agenda](#) [les journalistes](#) [La Voix](#)
[du Nord](#) [L'Union](#) [Le Courrier picard](#) [L'Aisne nouvelle](#) [L'Est Eclair](#)
[L'Ardennais](#) [Nord Littoral](#) [Le Messenger](#) [Le Soir](#) [Sud Info](#)

Le Gouvernement présente la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie

Jacques-Olivier Gasly

5-7 minutes



Attirer et orienter vers les métiers de l'industrie, former aux métiers industriels, recruter et fidéliser les ressources humaines...

Le 20 avril 2026, le ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou, et le ministre délégué chargé de l'Industrie, Sébastien Martin, ont présenté sur le site d'Airbus Atlantic à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie. Mise en œuvre avec France Travail et les partenaires du Réseau pour l'emploi (RPE), elle est déployée sur trois ans et vise 600 000 recrutements durables dans l'industrie dès 2026.

Dans un contexte de fortes tensions sur le marché du travail, les besoins de recrutement augmentent dans les filières industrielles stratégiques pour la souveraineté nationale (nucléaire, défense, aéronautique, spatial). Dans le même temps, l'industrie doit faire face à des transitions écologique et technologique, dans un contexte géopolitique instable. Malgré ces dynamiques, de nombreux emplois restent non pourvus, alors qu'environ un million de départs à la retraite sont attendus d'ici 2030.

Pour y répondre, les ministères du Travail et des Solidarités, de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, de l'Éducation nationale, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, avec France Travail et le Réseau pour l'emploi, ont élaboré une feuille de route commune, construite avec les filières du Conseil national de l'industrie. Elle sera déployée sur trois ans avec des objectifs révisés chaque année et vise 600 000 recrutements durables dans l'industrie dès 2026.

Une feuille de route structurée autour de trois piliers

Attirer et orienter vers les métiers de l'industrie

D'ici juin 2026, des actions seront mises en œuvre pour renforcer l'attractivité de l'industrie, en favorisant la mixité et l'accès des publics éloignés de l'emploi. Le nombre de stages sera doublé, et les interventions de professionnels ainsi que les job dating à destination des lycéens seront généralisés. En parallèle, des campagnes de communication, des événements et des immersions permettront de sensibiliser largement les publics et d'accompagner leur insertion professionnelle dans le secteur.

Former aux métiers industriels

La formation sera renforcée via une meilleure anticipation des besoins et l'adaptation des formations initiales et continues. Les dispositifs de formation avant embauche seront amplifiés dès 2026 avec une montée en puissance des préparations opérationnelles à l'emploi pour répondre rapidement aux besoins des entreprises. Les transitions vers l'industrie seront facilitées via la « période de reconversion ».

Recruter et fidéliser les ressources humaines

Les offres d'emploi suivies par France Travail et ses partenaires augmenteront de 50 %, notamment via le transfert des offres des jobboards industriels et 50 000 actions de prospection auprès des entreprises. 7 000 candidats seront recrutés via la méthode de recrutement par simulation, complétée par 450 ateliers de détection de potentiels. Un accompagnement RH spécifique sera déployé pour les TPE, PME et ETI. Enfin, les freins à l'emploi seront levés via des solutions en logement, transport et garde d'enfants, en cohérence avec la stratégie du ministère du Travail et des

Solidarités et les Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) des filières industrielles.

Chiffres clés

- *2,8 millions d'emplois dans des industries manufacturières, 10% de l'emploi total, 9,6% du PIB*
- *220 000 intentions de recrutement en 2025 dont 55% jugées difficiles à pourvoir (enquête BMO 2025)*
- *61 000 emplois dans l'industrie non pourvus au T4 2025 (DARES)*
- *1 million de départs en retraite prévus d'ici 2030*
- *Pour 1 emploi directement créé dans l'industrie, 1,34 emplois supplémentaires créé dans d'autres secteurs par effet d'entraînement*
- *520 000 demandeurs d'emploi cherchent un emploi dans l'industrie fin 2025*
- *500000 demandeurs ont retrouvé en 2024 au moins un emploi dans un métier industriel pour des contrats d'au moins un mois*
- *1 million de femmes dans l'industrie (30 % des emplois industriels).*

Le magasin Bouchara de Dieppe fermé définitivement, ceux de Rouen, du Havre et d'Évreux restent ouverts

Laurent Philippot, Christine Wurtz

3-4 minutes

-
- [Laurent Philippot](#),
 - [Christine Wurtz](#)

Publié le mardi 12 mai 2026 à 16:28

L'enseigne de décoration Bouchara, spécialisée dans le linge de maison, est partiellement reprise par la société hongkongaise AA Investments. Elle prévoit de garder 25 magasins et 184 emplois sur les 541 salariés de la société. Un magasin ferme dans l'Eure et la Seine-Maritime, celui de Dieppe.

Le Hongkongais AA Investments a racheté ce lundi 11 mai une partie des magasins de décoration Bouchara en France. Le nouveau propriétaire a annoncé dans un communiqué **la fermeture de 27 des 52 magasins** de l'enseigne en France.

Les magasins de Rouen, du Havre et d'Évreux conservés

Le magasin de Dieppe qui employait 9 salariés dans la Grande rue, est le seul à fermer en Seine-Maritime et dans l'Eure. En Seine-Maritime, Bouchara poursuit son activité à Rouen et au Havre, tout comme à Évreux (Eure), rue Chartraine. Selon nos informations, dans cette boutique, **deux emplois vont être supprimés sur six**, le personnel localement dit ne pas être au courant.

Le magasin Bouchara reste ouvert dans le centre-ville d'Évreux ©
Radio France - Laurent Philippot

Depuis le 4 mai 2026, l'enseigne a revu ses horaires d'ouverture à la baisse à Évreux et **Bouchara est désormais fermé tous les lundis**. Le magasin de décoration et de linge de maison est toutefois à la recherche d'un CDD, une offre est placardée sur la vitrine.

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Cinq personnes ont été interpellées et placées en détention provisoire par le parquet d'Évreux ce samedi 7 juin. Elles sont soupçonnées d'avoir commis quatre cambriolages de magasins de cycles à la voiture-bélier, dans l'Eure et en Seine-Maritime.

Le 08/06/2025 à 17:44

- De nombreuses manifestations sont prévues en France pour la journée de mobilisation sociale du jeudi 2 octobre 2025. Plus de 230 manifestations selon la CGT. Sept sont prévues en Seine-Maritime et deux dans l'Eure.

Le 01/10/2025 à 19:11

- Plusieurs rassemblements ont lieu ce jeudi 2 octobre en Seine-Maritime et dans l'Eure, deux semaines après la première journée de mobilisation contre les mesures d'économies annoncées par le gouvernement démissionnaire.

Le 02/10/2025 à 14:23

- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A a fortement augmenté sur un an en Seine-Maritime et dans l'Eure, selon les chiffres rendus publics ce jeudi 29 janvier 2026 par France Travail.

Le 29/01/2026 à 16:44

Autour de chez vous

[Passer la section](#)

Série. Quelle ville est la plus attractive pour l'emploi entre Rouen et Le Havre ? Ce que disent les chiffres

Matéo Lhernault

7-9 minutes

En se basant sur plusieurs thématiques, la rédaction de 76actu propose de comparer deux villes rivales : Rouen et Le Havre. Pour ce troisième épisode, on se focalise sur l'emploi.

Sur le même thème

[Chômage](#)

[Emploi](#)

Article réservé aux abonnés



Rouen ou Le Havre, dans quelle ville avez-vous le plus de chance de faire carrière ? (©Montage 76actu)

Par [Matéo Lhernault](#) Publié le 12 mai 2026 à 7h17

Vous ne le savez peut-être pas mais 76actu se divise en deux rédactions : une à [Rouen](#) et une au [Havre](#). Et il n'est pas rare entre nous d'user (voire d'abuser) de superlatifs pour savoir **laquelle des villes est la meilleure**. Et ce, sur tous les fronts : la plus ensoleillée, la

plus polluée, la plus agréable à vivre, là où sont les meilleurs restaurants, etc.

Étant donné qu'on n'arrive jamais à se mettre d'accord, on a voulu comparer nos avis aux faits. Comment ? En vous proposant une série d'articles – ou devrions-nous dire de « battles » – sur différentes thématiques.

Pour ce troisième épisode, on a voulu savoir laquelle des deux villes était la plus attractive pour l'emploi, après nous être penchés sur [la pollution](#) et [les salaires](#). Le Havre ! dit le Havrais. Évidemment que c'est Rouen ! dit le Rouennais. Mais les faits parlent d'eux-mêmes.

Comme une bataille commence toujours par une reconnaissance du terrain, il nous faut donner à nos lecteurs quelques éléments de contexte. Pour cet article, nous nous sommes appuyés sur les données de France Travail Normandie, lesquelles sont **comptabilisées par bassin d'emploi**, et **non par ville**. Les chiffres évoqués plus bas concernent donc les bassins d'emploi du Havre et de Rouen. Loin de fausser la réalité, ces chiffres donnent une représentation des deux villes et de leurs périphéries.

Le taux de chômage

Quand on se demande : « Vais-je pouvoir réaliser mes ambitions personnelles dans ce territoire ? », en le regardant de surplomb à la manière d'un vautour, on commence en général par regarder **le taux de chômage**. Alors pas de suspense : les taux de chômage entre Rouen et Le Havre sont sensiblement les mêmes avec respectivement **8,9% et 9,5%** de demandeurs d'emploi, selon le premier bilan trimestriel 2026 de France Travail Normandie.

Un point pour Rouen ? Pas si vite. En regardant l'historique du taux de chômage en Seine-Maritime, on constate deux dynamiques bien différentes entre les deux métropoles de la Seine-Maritime sur les cinq dernières années. Une période où le nombre de chômeurs de catégories A,B et C n'a presque pas évolué au Havre, à une centaine près. On compte ainsi 24 783 demandeurs d'emploi dans le bassin du Havre aujourd'hui. À Rouen, la dynamique est bien différente puisque le bassin d'emploi a gagné près de 5 000 chômeurs depuis 2022, culminant aujourd'hui à 44 118 demandeurs d'emploi.

Pour résumer, les chiffres du chômage nous indiquent que Rouen reste plus compétitive que Le Havre pour attirer les travailleurs, mais son attractivité se réduit d'année en année.

L'offre d'emploi

Si les taux de chômage donnent un premier indicateur de la situation du marché du travail, ils ne sauraient offrir une vue complète de l'attractivité des deux bassins d'emploi. Il faut donc confronter ces chiffres à l'offre d'emploi pour savoir dans quelle ville, de Rouen ou du Havre, on peut projeter ses plans.

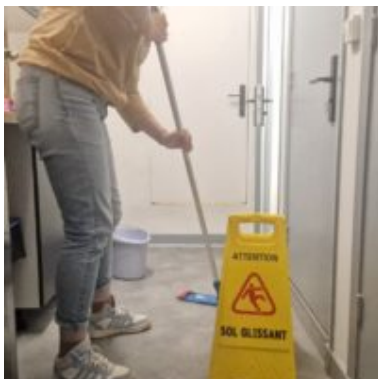
À lire aussi



- [INFOGRAPHIES. En quête d'un nouvel emploi à Rouen ? Voici les secteurs qui recrutent le plus en 2026 dans la métropole](#)

Sur ce point, la récente enquête de France Travail Normandie sur les besoins en main d'œuvre nous renseigne. L'étude a chiffré les **projets d'embauche** des bassins de Rouen et du Havre. On compte ainsi **7 370** projets au Havre, et **15 393** à Rouen. Deux fois plus de projets de recrutement ? Là encore, pas tout à fait puisqu'au regard de la démographie, le bassin d'emploi de Rouen concentre 473 000 habitants, là où le bassin havrais en compte 250 000, selon le dernier recensement de l'Insee datant de 2022. On a donc deux fois plus d'offres d'emploi, mais sur un territoire qui compte (presque) deux fois plus d'habitants.

À lire aussi



- [INFOGRAPHIES. Emploi : quels secteurs recrutent le plus au Havre ? L'enquête sur les besoins de main d'œuvre 2026 est là](#)

Sur les projets d'embauche aussi, la perte d'attractivité du bassin

d'emploi rouennais gagne du terrain. Par rapport à l'année dernière, le nombre de projets d'embauche a reculé de 10% (!) là où le bassin du Havre n'a perdu que 1,7%.

Les embauches plus difficiles à Rouen

Un autre chiffre évocateur que met en lumière l'enquête sur les besoins en main d'œuvre 2026, celui sur **les projets d'embauche jugés « difficiles »**, par les conditions de travail et de rémunération peu attractives. À Rouen, 45% des projets d'embauche sont jugés difficiles à pourvoir, contre 42% au Havre, offrant un léger avantage pour la cité Océane.

Mais l'enquête de France Travail Normandie sur les besoins en main d'œuvre nous éclaire surtout sur la différence des métiers en tension dans les deux plus grosses agglomérations de Seine-Maritime.

À Rouen, les offres des secteurs de la **construction** et des **services aux entreprises** sont les plus difficiles à pourvoir avec respectivement 53% et 54% de projets d'embauche jugés difficiles. Viennent ensuite l'**industrie** et les **services aux particuliers** (43% et 42% de projets d'embauche difficiles). Enfin dans le **commerce**, 38% des emplois sont jugés difficiles à pourvoir.

Au Havre aussi, le secteur de la **construction** est en tension, mais à un degré bien différent puisque **71%** des projets d'embauche y sont jugés « difficiles », les métiers du commerce y sont beaucoup plus difficiles à pourvoir (58% de projets difficiles) alors que l'industrie et les services aux particuliers montrent un degré de complexité moyen (42% et 39% d'embauches difficiles).

En clair, les ouvriers du BTP auront plus de chance de trouver un emploi sur Rouen, les métiers du commerce attirent plus à Rouen. Concernant l'industrie et les services aux particuliers, aucune différence majeure n'est à souligner. Le point va à Rouen.

Et pour les saisonniers ?

Concernant les travailleurs saisonniers, ils trouveront plus d'offres dans la ville aux cent clochers. **2 768** projets d'embauche y sont répertoriés mais ne représentent que 18% des projets de recrutement pour l'année 2026. Au Havre, si on ne compte que **1 810** offres saisonnières, elles représentent 25% de l'offre totale des projets d'embauche sur l'année. Le littoral joue en faveur de la cité Océane.

Pour cette troisième manche des battles Rouen – Le Havre de 76actu, Rouen reste plus attractive que Le Havre concernant l'emploi, bien que de nombreux indicateurs soulignent un essoufflement marqué de la dynamique du marché du travail. Notre conseil : rester à Rouen pour le moment, mais ne vous attardez pas. Le Havre est la prochaine terre des vainqueurs.

Suivez l'actualité de Rouen sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Suivez l'actualité du Havre sur [notre chaîne WhatsApp](#) et sur [notre compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

"Je ne sais pas où ça va s'arrêter" : les agriculteurs normands dans l'inquiétude face à l'envolée des prix de

Yves Asernal

4-5 minutes

Blé, lin, betterave, pomme de terre, Jean-Luc, agriculteur à Riville dans le Pays de Caux (Seine-Maritime), cultive des dizaines d'hectares de parcelles. Mais depuis 2021, une ligne de son budget a explosé : les engrais azotés. Entre inflation, dépendance aux importations et tensions au Moyen-Orient, l'équation devient difficile à résoudre.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Les blés sont déjà hauts dans la parcelle de Jean-Luc, mais derrière ces champs verdoyants se cache une réalité économique de plus en plus tendue. Comme beaucoup de ses collègues, l'agriculteur subit de plein fouet la hausse des engrais azotés, indispensables pour assurer rendement et qualité de ces céréales.

En 2021, Jean-Luc déboursait 294 euros à l'hectare pour ses engrais. En 2025, la facture atteignait 486 euros. Une inflation qui touche l'ensemble de la filière céréalière française très consommatrice d'azote pour produire un blé riche en protéine. Une condition *sine qua non* pour qu'il soit destiné à l'alimentation humaine et vendu à bon prix.

Il y a une forte inflation et je ne sais pas où elle va s'arrêter
Jean-Luc, agriculteur

La Banque mondiale estime que les cours mondiaux des engrais pourraient encore augmenter de plus de 30% en 2026.

Le reportage de François Pesquet et Olivier Flavien



L'inquiétude des agriculteurs face à la hausse des coûts des engrais azotés. Reportage François Pesquet et Olivier Flavien / France Télévisions • ©France Télévisions

Derrière cette hausse, une réalité structurelle : la France ne produit qu'un tiers de ses besoins en engrais azotés. Les deux tiers restants sont importés, depuis des pays européens comme la Belgique et les Pays-Bas et surtout de pays tiers comme la Russie, les États-Unis, l'Égypte et l'Algérie. Une dépendance qui expose directement les agriculteurs français aux tensions géopolitiques mondiales.

Avec le conflit au Moyen-Orient, les cours mondiaux des engrais pourraient encore progresser. Le prix de l'urée, l'un des principaux engrais azotés, a déjà bondi ces derniers mois sur les marchés internationaux.

Comment lisser des coûts pour l'avenir ? Comment lisser des ventes ? La fluctuation de tout ça devient très importante et c'est difficile à projeter

Jean-Luc, agriculteur

Face à cette équation impossible, certains agriculteurs cherchent des alternatives. Notre agriculteur teste ainsi cette année le digestat, un engrais organique naturel issu de la méthanisation de déchets d'élevage comme le lisier ou le fumier bovin.

On pourrait réintégrer l'effluent d'élevage. Je pense qu'on aurait un moyen d'améliorer la fertilité de nos sols et de minimiser nos achats de fertilisation minérale

Jean-Luc, agriculteur

Une piste qui ne couvrira pas l'ensemble de ses besoins mais qui ouvre une voie vers plus d'autonomie. Dans quelques semaines, il devra déjà préparer ses commandes d'engrais pour l'année prochaine... sans savoir à quel prix.

Seine-Maritime. "Restaurer la confiance" : comment des associations locales agissent face à la crise agricole

Le Courrier Cauchois

3-4 minutes

Lundi 27 avril, la commune cauchoise de [Limésy](#), près de Pavilly, a accueilli un moment fort de solidarité en faveur du monde agricole. En présence du maire, [Jean-François Chemin](#), une convention de partenariat a été signée entre l'[Amicale des décorés du Mérite agricole de Seine-Maritime](#) et la [Confrérie Saint Fiacre de Rouen](#). Le document a été paraphé par les présidents respectifs, [Nicole Lavie](#) et [Vincent Lecointre](#).

Au service des agriculteurs en difficulté

A travers cet accord, les deux partenaires s'engagent dans une collaboration étroite visant à apporter un soutien humain et financier aux professionnels de l'agriculture et à leurs familles confrontés à des situations difficiles. L'objectif commun est de répondre concrètement aux fragilités croissantes du monde agricole.

Des acteurs historiques et engagés

Fondée au XVIII^e siècle, la Confrérie Saint Fiacre de Rouen œuvre à la promotion de l'art végétal, du jardinage, de l'horticulture et du maraîchage. Elle développe des actions d'entraide en faveur des personnes fragilisées, qu'elles soient confrontées à des difficultés financières, sociales ou liées au handicap.

- **A lire aussi.** [Saint-Arnoult. Première récolte de fraises aux Fruits des Prés](#)

De son côté, l'Amicale des décorés du Mérite agricole de Seine-Maritime, fondée en 1981, rassemble les titulaires de cette distinction et des sympathisants afin de renforcer les liens entre eux, promouvoir les métiers agricoles et soutenir activement le

monde rural. Elle agit en faveur de la transmission des savoirs, du lien avec l'enseignement agricole et du maintien d'un tissu rural vivant.

Avec des structures spécialisées

Lors de la signature, Jean-Joseph Roussignol et [Xavier Larchevêque](#) étaient présents. Le premier est président de [Solidarité Paysans 76](#). Le second est directeur de [Réagir 27/76](#). Ces deux associations, reconnues pour leur accompagnement des agriculteurs en difficulté, jouent un rôle clé dans ce dispositif. Les aides financières accordées par les signataires de la convention sont exclusivement destinées aux exploitants suivis par elles deux. Ce choix est réfléchi. *"Difficultés financières, problèmes de santé, isolement ou ruptures, Solidarité Paysans 76 et Réagir 27/76 interviennent dès les premiers signes de fragilité. Leur action repose sur des valeurs fortes : restaurer la confiance, rompre l'isolement et renforcer l'autonomie, donner accès à l'information et aux droits, respecter les choix et le rythme de la personne accompagnée, intervenir dans la confidentialité, lutter contre la précarisation", justifient les partenaires. "Grâce à un réseau de bénévoles et de professionnels expérimentés, ces associations proposent un accompagnement dans la durée : appui à la gestion des exploitations, aide à la restructuration des dettes, accompagnement administratif, médiation en cas de conflit, mais aussi écoute et soutien moral."*

Il avait mis le feu à huit fermes dans la région de Dieppe : « Il y en a eu tellement que je mélange tout »

Maxime Cartier

7-9 minutes

L'homme soupçonné d'avoir mis le feu à plusieurs fermes de la région de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) a été condamné par le tribunal de Dieppe ce mardi 12 mai 2026.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Animaux](#)

[Incendie](#)

Article réservé aux abonnés



Parmi les faits reprochés à l'incendiaire, une trentaine de taurillons ont été tués le 16 mars 2025 à Auffay (Seine-Maritime). ©Archives

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 12 mai 2026 à 14h34

Est-ce de la colère ou de la vengeance ? Le public venu nombreux assister à l'audience du [tribunal de Dieppe](#) le mardi 12 mai 2026 n'aura jamais vraiment la réponse à cette question. Pourtant, la

présidente du tribunal, le vice-procureur de la République, les avocats et les victimes auront tenté d'en savoir plus. En vain. L'homme soupçonné d'avoir mis le feu à plusieurs **hangars agricoles** dans la région de [Bacqueville-en-Caux \(Seine-Maritime\)](#) entre 2023 et 2025 a été jugé par la juridiction dieppoise. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les **agriculteurs** doivent avoir un grand sentiment de frustration. Le prévenu n'a apporté que trop peu de réponses pour tenter d'expliquer pourquoi il est passé à l'acte. Pour rappel, il lui est reproché d'avoir mis le feu à huit hangars agricoles et d'avoir commis des sévices graves ou acte de cruauté envers des animaux, dont la mort de 34 taurillons et d'une génisse, à Auffay.

Un procédé similaire

En 18 mois, 11 incendies sont recensés mais dans le cadre de la procédure, huit faits sont retenus contre l'habitant de Bacqueville-en-Caux. Le pyromane présumé est un grand fan de vélo. Il parcourt chaque année environ 10 000 km sur son deux-roues. L'occasion pour lui d'évacuer ses tracas du quotidien.

Mais quel rapport avec les incendies dans les hangars agricoles ?

S'il ne l'a pas dit à l'audience mais bien lors de précédentes auditions, il serait passé à l'acte car en 2023, il dit avoir manqué d'être percuté par un tracteur. « Ça m'a monté au cerveau, s'il n'y avait pas eu l'alcool, je n'en serai pas là », avoue celui qui est père de deux filles.

Durant 18 mois, c'est lorsqu'il croise un tracteur ou un agriculteur qu'il voit rouge et passe à l'acte. Dans la majeure partie des cas, il est alcoolisé lors des faits.

Le mode opératoire de l'incendiaire est assez similaire, ont pu constater les enquêteurs. Le cycliste avait l'habitude de prendre une allumette avec lui, d'aller se garer aux abords d'une route où se trouve un hangar agricole, d'y mettre le feu et de repartir en vitesse.

Les autorités ont pu le retrouver car lors des huit incendies pour lesquels il est poursuivi, les traces de son véhicule ont été repérées, son téléphone a été géolocalisé dans les périmètres concernés et il a aussi déjà été identifié : une fois par deux hommes venus lui porter assistance car sa voiture était embourbée à un kilomètre d'un hangar en feu et une autre fois lors d'un contrôle routier près de Tôtes, là où il a commis le dernier incendie.

Au total, près d'une dizaine d'agriculteurs ont été touchés et l'un d'eux l'a même été à deux reprises. De quoi interroger son avocate qui soupçonne un fait de vengeance.

« Ce n'était pas une vengeance, c'était un coup de colère », répond l'homme à la barre du tribunal. « Si ce n'est pas de la vengeance, pourquoi avoir incendié une deuxième fois un bâtiment ? », interroge l'avocate de l'agriculteur.

« Je suis perdu, répond le prévenu. Il y en a eu tellement que je mélange tout. »

Entre les gardes à vue et l'audience du jour, l'homme revient systématiquement sur ses propos. Plus d'une fois, il dira même avoir répondu aux gendarmes afin de repartir plus vite en détention.

« Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus ? Moi aussi j'aimerais comprendre, je n'ai pas les explications pour les agriculteurs », lance le Bacquevillais de 54 ans.

Le Seinomarin a pourtant eu une expérience dans le monde agricole durant un an, il y a 30 ans. À la barre du tribunal, il dit connaître la pénibilité de leur travail et comprend leur souffrance.

Il nie deux incendies et avoir voulu tuer des animaux

Le quinquagénaire dit reconnaître « 80 % des incendies » qui lui sont reprochés. S'il y a eu 11 incendies recensés entre 2023 et 2025, il est soupçonné d'en avoir commis huit.

Et parmi les huit, il assure n'avoir rien à voir avec ceux de Lamberville et Saint-Mards, commis dans la nuit du 9 mars 2024. Il explique être resté chez lui et s'être rendu sur place le lendemain pour constater les faits « comme d'autres badauds ».

Au micro, le prévenu reconnaît être « punissable, mais il ne faut pas tout me mettre sur le dos ».

Quant aux animaux qui ont péri lors de l'incendie en 2025 à Tôtes, l'incendiaire martèle aussi qu'il n'était pas au courant qu'il y avait des animaux dans le hangar : « Si j'avais su qu'il y en avait, j'aurais fait demi-tour. Je ne voulais pas faire de mal aux animaux », déclare-t-il.

« Les taurillons ont hurlé un bon moment », rappelle la présidente. Le tribunal et des avocats ne sont pas convaincus de sa version des faits.

Parmi les différentes plaidoiries des avocates, maître Capitaine résume les sentiments qui viennent à l'esprit des agriculteurs : l'incompréhension, l'impuissance, le désespoir et la colère.

« Il y a une grogne dans le monde agricole dans la région, on aurait pu arriver à la création d'une milice », rappelle-t-elle.

Sept ans de prison

Stéphane Masse, l'un des agriculteurs touchés à Bacqueville-en-Caux et presque voisin du prévenu, a affirmé que « nous ne sommes pas dangereux et nous n'écrasons pas les cyclistes ».

Parmi les réquisitions du vice-procureur, une interdiction de paraître dans le département a été prononcée. Ce qui a fait vivement réagir le concerné : « vous me punissez mais vous punissez aussi mes enfants. Comment je vais faire pour voir mes enfants ? C'est ça la Justice ? Je veux bien être interdit d'entrer dans un secteur, mais dans tout le département ! À ma sortie de prison, je vais aller où ? Je suis bloqué ! »

L'incendiaire, qui avait déjà 19 mentions dans son casier judiciaire, est condamné à sept ans de prison ferme avec maintien en détention. Il aura un suivi socio-judiciaire de dix ans le contraignant à respecter plusieurs obligations : effectuer des soins psychologiques et en addictologie, à indemniser les parties civiles.

Il lui est interdit d'entrer en contact avec les victimes et de paraître dans le département de Seine-Maritime pendant dix ans. Il lui est interdit de porter une arme pendant cinq ans.

Concernant les indemnités pour les victimes, un renvoi sur intérêt civil est fixé au 18 novembre 2026.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

L'incendiaire des fermes condamné : un soulagement pour les agriculteurs de la région de Bacqueville

Maxime Cartier

4-5 minutes

À l'issue de la condamnation de l'incendiaire, les agriculteurs de la région de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) sont soulagés, même s'ils auraient aimé en savoir un peu plus.

Sur le même thème

[Agriculture](#)

[Tribunal de Dieppe](#)

Article réservé aux abonnés



Les agriculteurs de la région de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime) sont soulagés que l'incendiaire ne puisse plus accéder au département de Seine-Maritime). ©Les Informations dieppoises

Par [Maxime Cartier](#) Publié le 12 mai 2026 à 18h08

« Il va être en **détention** un certain bout de temps, c'est bon de savoir qu'il va sortir du territoire », admettent Baptiste Maurouard et Marine Legrand, **agriculteurs** à [Auffay \(Seine-Maritime\)](#).

L'incendiaire a commis son dernier acte chez eux le 16 mars 2025. Comme beaucoup de leurs confrères présents au [tribunal de Dieppe](#) ce mardi 12 mai 2026, ce soir-là, ils ont tout perdu. « Une partie de notre vie est partie en fumée », rappelle-t-elle. La jeune mère de famille reconnaît vivre avec de la colère et un acte profond d'injustice. « Les larmes d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui », a-t-elle déclaré à la barre.

Investir pour construire l'avenir

Son conjoint a rappelé qu'en plus de l'exploitation, chacun possède un autre emploi. « Nous sommes stressés, nous travaillons pour pérenniser l'exploitation », ajoute-t-il.

À la suite de l'incendie, ce n'est plus un mais deux bâtiments qui ont été conçus pour le couple. L'objectif étant de sécuriser les lieux : « il y en a un, payé par l'assurance, afin que plus aucune personne extérieure à l'exploitation ne puisse rentrer dedans et un autre pour y mettre les animaux. C'est un gros investissement supplémentaire que nous avons fait », reconnaît Baptiste Maurouard.

Un investissement pour construire l'avenir et éviter un nouvel incendie.

Quelques heures avant, durant l'audience, certains agriculteurs ont aussi tenu à s'exprimer et dire ce qu'ils ressentent.

La nouvelle a été dure à encaisser pour Stéphane Masse. L'émotion était vive pour l'agriculteur de Bacqueville-en-Caux. Et pour cause, il vivait à 100 mètres de l'incendiaire.

« Tous mes souvenirs sont partis le 9 mars 2024 », a-t-il rappelé, les larmes au bout des joues, racontant le périple de sa journée, jusqu'à l'incendie.

À l'aube de la retraite, il souhaitait que son fils prenne la relève. Mais ce ne sera finalement pas le cas.

Une vérité qu'il aurait aimé entendre

Bien que l'incendiaire se soit un peu expliqué, la frustration est tout de même encore présente chez les victimes. « On s'attendait à ce qu'il ne parle pas, nous n'arrivions pas avec des espoirs, car nous ne savions pas si nous allions avoir des réponses », poursuit Marine Legrand.

Si l'incendiaire a été condamné, pour l'agriculteur de Lamberville,

Olivier Leclercq, il y a encore un certain goût amer en bouche : « apparemment, ce n'est pas lui qui a mis le feu chez moi. Je pensais rentrer chez moi en annonçant que l'affaire est classée. Je serai content que vous (NDLR le prévenu) l'annonciez », lançait-il à l'incendiaire.

Ce dernier aura nié jusqu'au bout.

Lorsque la peine a été prononcée, les larmes ont coulé pour Marine Legrand. « On espérait qu'il prenne cinq ans, ça ne réparera pas ce qu'on a subi, on vivra avec mais l'avenir sera beau et plus sûr, on fera tout pour », sourit Marine Legrand.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Sept ans de prison ferme pour l'incendiaire de plusieurs hangars agricoles dans le pays de Caux

5-6 minutes

Le tribunal correctionnel de Dieppe a condamné le quinquagénaire à 7 ans de prison ferme. © Radio France - Christine Wurtz

Diffusé le mercredi 13 mai 2026 à 6:31

Publié le mercredi 13 mai 2026 à 6:31

 [Ajouter ICI en favori sur Google](#)

Un homme de 54 ans a été condamné à sept ans de prison ferme par le tribunal correctionnel de Dieppe ce mardi 12 mai 2026, reconnu coupable d'être l'auteur de huit incendies de hangars agricoles dans le pays de Caux entre septembre 2023 et mars 2025.

Un homme de 54 ans a été condamné ce mardi 12 mai 2026 à sept ans de prison ferme, 10 ans de suivi socio-judiciaire, et une interdiction de paraître en Seine-Maritime pendant 10 ans. Le tribunal correctionnel de Dieppe l'a reconnu coupable d'être l'auteur de 8 incendies de hangars agricoles dans le pays de Caux entre septembre 2023 et mars 2025. Il conteste les faits pour deux incendies qu'il a pourtant reconnus en garde à vue et devant le juge d'instruction. Il a 10 jours pour faire appel.

Vêtu d'un survêtement gris, baskets de running, crâne rasé et barbe bien taillée, le prévenu se présente comme un grand sportif. "*Le sport, c'est toute ma vie*", explique le quinquagénaire qui affirme parcourir 10 000 kilomètres par an en vélo. Mais Steve a un problème. Il habite à la campagne, à Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime). Et sur la route, il croise des tracteurs qui roulent trop vite, qui sont mal garés, qui le frôlent de trop près. Et quand ça arrive et qu'il a trop bu, et Steve boit beaucoup trop, il "*pète les plombs*", reconnaît-il à la barre du tribunal correctionnel qui le juge ce mardi pour **huit incendies criminels de hangars agricoles**, commis entre septembre 2023 et mars 2025.

19 condamnations au casier judiciaire

"Pas par vengeance", dit-il, mais par colère. "Il n'y aurait pas eu l'alcool, tout ça ne serait pas arrivé", prétend à la barre celui qui compte 19 condamnations à son casier, la plupart pour des conduites en état d'ébriété et quelques violences tout de même.

Ses explications pourraient faire sourire si ces incendies n'avaient pas **créé la psychose dans le milieu agricole** pendant toute cette période et brisé la vie de la dizaine d'agriculteurs et de leurs proches, présents à l'audience. La plupart ont été indemnisés par les assurances, mais restent traumatisés par les feux. À Bacqueville-en-Caux, l'un d'eux a vu son hangar, à peine reconstruit, partir en fumée deux fois. Un autre, à Val-de-Scie, a entendu mourir ses 35 taurillons sans rien pouvoir faire. Aujourd'hui encore, *"l'angoisse perdure", plaide leur avocat. "Et on ne vit plus comme avant, quand on a peur."*

- [Dieppe](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Procès](#)
- [Incendie](#)
- [agriculture](#)

Tous les vendredis, recevez le meilleur de la semaine d'ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure) : certifié 100% local !

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Les épisodes de l'émission : L'info d'ici, ICI Normandie (Seine-Maritime - Eure)

[Passer la section](#)

Sept ans de prison pour l'homme qui a incendié des hangars agricoles autour de Dieppe

Le 13/05/2026

Une louve capturée dans le pays de Bray

Le 13/05/2026

À Gravigny, de nouvelles pistes cyclables et un parc urbain pour favoriser l'activité pour tous

Le 12/05/2026

Pas moins de quatre week-ends prolongés en ce mois de mai ! Mais avec des prix des carburants au plus haut, le camping reste la bonne option pour une escapade pas chère.

Le 12/05/2026

Sur le même thème

[Passer la section](#)

- Ce mardi 27 janvier fût une journée éprouvante pour la famille de Théo, qui a 21 ans a été fauché mortellement par un conducteur sans permis et sous cannabis en mai 2025. La famille s'est rassemblée le matin du procès. Le jeune conducteur a été condamné à 4 ans et demi de prison ferme.

Le 28/01/2026

- Et si vous délaissiez votre voiture pour des escapades à vélo ? Le cyclotourisme s'impose de plus en plus, avec 22 millions de Français qui en font pendant les vacances, selon les chiffres du gouvernement. Avec sept grandes véloroutes, la Seine-Maritime attire de plus en plus de cyclotouristes.

Le 21/04/2026

- La moitié des habitants de la Seine-Maritime ne sont pas satisfaits de l'offre de soins autour de chez eux. Dans l'Eure, c'est 70% des habitants, d'après la consultation citoyenne avec l'institut de sondage Odoxa, le deuxième volet de ces consultations à quelques mois des municipales de mars 2026.

Le 12/11/2025

- Pas de blocage, pas d'opération escargot : les agriculteurs de Seine-Maritime mènent ce vendredi des contrôles dans les grandes et moyennes surfaces. Objectif : dénoncer la présence trop importante de produits importés alors que les producteurs français, eux, peinent à écouler leurs récoltes.

Le 26/09/2025

"Un incendie de plus ou de moins, qu'est-ce que ça change ?" : 7 ans de prison pour l'incendiaire des hangars

Mathilde Riou

4-5 minutes

Un homme de 54 ans a été condamné mardi 12 mai 2026 à sept ans de prison par le tribunal correctionnel de Dieppe (Seine-Maritime) pour une série d'incendies de hangars agricoles dans le Pays de Caux entre 2023 et 2025. Au total, 17 parties civiles étaient présentes à l'audience pour tenter de comprendre pourquoi cet homme s'en était pris à leurs exploitations.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

"Il ne faut pas tout me mettre sur le dos !" Devant le tribunal correctionnel de Dieppe (Seine-Maritime), ce mardi 12 mai 2026, le prévenu, un homme de 54 ans, ne reconnaît pas l'intégralité des faits reprochés, il en réfute deux, ceux qui ont eu lieu le 10 octobre 2024.

Pourtant cet homme avait reconnu la série de huit incendies pendant l'instruction. Entre 2023 et 2025 dans la région de Bacqueville-en-Caux (Seine-Maritime), des hangars agricoles avaient été la cible de feux criminels créant une psychose chez les agriculteurs du Pays de Caux.

Lors de ses réquisitions, le procureur a insisté sur la dangerosité de cet incendiaire en série qui est *"dans l'incapacité de dire pour quelle raison il a commis ses faits"* et avait requis en fin de matinée sept ans

d'emprisonnement contre le pyromane. Le tribunal l'a suivi, l'a reconnu coupable de tous les faits pour lesquels il était poursuivi et l'a condamné à une peine de sept ans d'emprisonnement, 10 ans de suivi socio-judiciaire et l'interdiction d'entrer dans le département de la Seine-Maritime.

"Il y en a tellement que je mélange tout !" avait répondu le prévenu lors de l'audience lorsque le président lui avait demandé de répondre de ses actes. Mais chaque incendie est un drame familial comme [en témoigne Marine Legrand, agricultrice à Tôtes](#), victime d'un incendie criminel en février 2025. "Quand vous voyez votre exploitation partir en fumée sous vos yeux, c'est difficile de s'en remettre", glisse la jeune maman.

"Qui se donne le droit de briser des familles comme ça ? s'insurge l'exploitante. Mon conjoint n'en dort plus la nuit."

[Face aux souffrances des parties civiles](#), le prévenu semble totalement détaché : *"un incendie de plus ou de moins, qu'est-ce que ça change ?"*

Six personnes ont témoigné à la barre pour raconter les nuits sans sommeil et les sommes d'argent à déboursier.

Le pyromane se présente comme cycliste assidu qui parcourrait 10 000 kilomètres par an. Mais il a évoqué des problèmes rencontrés avec les tracteurs lors de ses sorties sur les routes de campagne : *"je me fais klaxonner, j'ai failli être percuté (...). À la suite de ça, j'ai pété un plomb, c'est monté au cerveau avec l'alcool"*.

Un soir, il se dirige à proximité d'un hangar et lâche une allumette sur la paille. Dépendant à l'alcool après avoir arrêté pendant quelques années, il consomme régulièrement des médicaments comme des antidouleurs. L'homme affiche 19 condamnations dont une partie liée à cette dépendance.

Le prévenu évoque toutefois des regrets : *"je suis honteux, je le mets à la place des victimes, je regrette ce que j'ai fait"*.

Les avocates des agriculteurs évoquent les préjudices matériels mais aussi moraux, les agriculteurs ont toujours peur, ils appréhendaient le retour du prévenu dans le voisinage. *"Il y a pour mes clients de l'incompréhension, de l'impuissance, du désespoir et de la colère ! Les réponses du prévenu font froid dans le dos"* a plaidé maître Capitaine, avocate pour quatre parties civiles.

La raffinerie de Port-Jérôme-sur-Seine reconnue coupable d'un accident de travail et condamnée à une amende

Mathilde Riou

3-4 minutes

En 2021, un salarié avait été grièvement blessé sur le site d'Esso SAF, devenue depuis North Atlantic Energies. Ce site industriel appartient à la raffinerie de Port-Jérôme-sur-Seine (Seine-Maritime). Le tribunal correctionnel du Havre a reconnu ce mardi 12 mai 2026 la responsabilité de l'employeur et l'a condamné à une amende.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Le tribunal correctionnel du Havre a reconnu, ce mardi 12 mai 2026, la société SAS Esso Raffinage, reprise par North Atlantic Raffinage, coupable de *"blessures involontaires par personne morale avec incapacité n'excédant pas trois mois par violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence dans le cadre du travail commis le 14 août 2021 à Port-Jérôme-sur-Seine"*.

La société est également condamnée pour *"mise à disposition de travailleur d'équipement de travail ne permettant pas de préserver sa sécurité"*.

L'entreprise est condamnée à une amende de 50 000 euros.

La vie de ce salarié bascule le 14 août 2021 : au moment de l'accident il est opérateur et effectue une opération de routine sur

le site d'Esso SAF. Il doit vérifier une conduite de gaz, une tâche qu'il a l'habitude de faire. Lorsqu'il s'approche du hublot, le bloc de contrôle, en verre, explose. La déflagration est telle que son casque de sécurité s'arrache. Des éclats de verre sont projetés, atteignant son visage et ses yeux. Transporté dans un premier temps à l'infirmerie de l'usine, il sera ensuite pris en charge par les pompiers.

La victime subira deux interventions chirurgicales et trois mois d'interruption temporaire de travail. Le salarié gardera des séquelles de l'accident, des maux de tête très localisés, liés à sa blessure à l'œil. Il choisira de porter plainte.

Une enquête est ouverte par la police et l'inspection du travail sur ce dramatique accident de travail et les premières constatations révèlent des "*manquements sur l'évaluation du risque*". La raffinerie de Port-Jérôme-sur-Seine, propriété d'Esso SAF devenue North Atlantic Energies est mise en cause.

Cinq ans après, le procès s'est tenu en mars 2026 devant le tribunal correctionnel du Havre. La justice a donc statué sur la question du risque industriel et celle de la sécurité au travail.

Pays de Caux. Hangars agricoles : l'incendiaire condamné à sept ans de prison ferme, le récit d'une demi-journée d'audience

Nicolas Durand

5-6 minutes

[Il est environ 8h40 ce mardi 12 mai lorsque Steeve Danion arrive au tribunal.](#) Entravé par des menottes, vêtu d'un pull et d'un survêtement, l'individu traverse les allées de la salle Thémis sous les yeux d'une dizaine d'agriculteurs venus assister au procès.

Regard froid, visage fermé, il s'assoit puis s'installe à la barre. Il est poursuivi pour plusieurs incendies volontaires ainsi qu'un acte de cruauté envers des animaux. Entre 2023 et 2025, l'individu est soupçonné d'avoir incendié huit bâtiments agricoles situés autour de Bacqueville-en-Caux et Tôtes. Pour rappel, lors d'un sinistre survenu à Auffay le lundi 17 mars, une trentaine d'animaux ont péri. *"Au total, le préjudice est estimé à plus d'un million d'euros"*, ne manque pas de remarquer M^e Capitaine, qui défend plusieurs plaignants et représente le syndicat agricole FNSEA.

"Je suis honteux"

Face aux magistrats qui composent l'audience collégiale, l'individu conteste deux incendies et revient sur les déclarations faites en garde à vue et face au juge d'instruction. *"Je n'étais pas à Lamberville, ni à Saint-Mard"*, indique-t-il difficilement au tribunal. Il faut dire qu'au cours de la matinée, le prévenu n'a pas été particulièrement loquace. *"Pourtant, vous avez donné des explications précises. Vous n'avez pas juste dit : 'Oui, je l'ai fait'. Le juge d'instruction vous a posé des questions ouvertes"*, lui rétorque le substitut du procureur Mickaël Bouraya.

Concernant les actes de cruauté envers les animaux, à Auffay, il les conteste aussi. Il précise *"qu'il ne savait pas qu'il y avait des bêtes dans le bâtiment"*, d'une voix basse, presque inaudible par

moments. Tout l'enjeu de cette audience était d'essayer de comprendre pourquoi l'individu était passé à l'acte, pourquoi autant de bâtiments agricoles. Sans surprise, les réponses ont été assez brèves. *"Je reconnais 80% des faits. Je ne souhaitais pas me venger, mais j'ai pété les plombs. Je ne vais pas dire que je suis fier, je suis honteux."* Steeve Danion, connu pour pratiquer le vélo en compétition, arpente les routes autour de Bacqueville-en-Caux. Il souligne que *"très régulièrement, des tracteurs ont failli le percuter"*. C'est donc en suivant la destination de ces engins qu'il a repéré les fermes qu'il aurait incendiées.

"Si j'avais l'explication du pourquoi j'ai fait ça, je le dirais, mais je ne la connais pas"

De l'autre côté de la salle, les agriculteurs, qui se portent partie civile, observent, visages fermés eux aussi. Certains acquiescent lorsque l'individu indique connaître le milieu agricole. D'autres s'offusquent lorsqu'il explique que lui aussi *"voudrait comprendre"* ses actes. *"Si j'avais l'explication du pourquoi j'ai fait ça je le dirais, mais je ne la connais pas"*, poursuit le prévenu, dont la *"consommation d'alcool massive"*, au moment des faits, n'aurait rien arrangé.

Tour à tour, certains agriculteurs sont venus témoigner à la barre. *"Ce jour-là, c'est une partie de notre vie, le travail de mes beaux-parents qui sont partis en fumée"*, souligne, très émue, Marine Legrand, compagne d'un agriculteur basé à Tôtes. *"Il faut que le tribunal entende cette souffrance."* *"Que les vélos soient menacés par les tracteurs, je trouve ça un peu léger..."* s'est insurgé Jean-René Maurouard, père d'un des exploitants également partie civile. *Au fil des incendies, il a pris de l'audace. Les personnes comme ça sont dangereuses."* A l'encontre du prévenu, dont le casier judiciaire fait état de 39 mentions, le procureur a requis une peine de sept ans d'emprisonnement ferme, un suivi sociojudiciaire à sa sortie de prison, ainsi qu'une interdiction de porter une arme pendant cinq ans et de paraître en Seine-Maritime pour une durée de dix ans.

"Les éléments sont assez minces"

"Les éléments sont assez minces, plaide M^e Roth, l'avocate de Steeve Danion. S'il n'avait pas reconnu, on serait toujours au stade de l'enquête préliminaire." Elle demande la relaxe pour les deux faits contestés, arguant que *"les aveux non circonstanciés, sans avocat, sont trop légers"*. Elle demande une peine d'emprisonnement

moins importante afin de soigner son client : enfant abandonné dès l'âge de 6 ans, aux multiples névroses restées sans soin.

Peu après 14 heures, le tribunal a déclaré le prévenu coupable de l'ensemble des infractions qui lui étaient reprochées. [Il a été condamné à une peine de sept ans d'emprisonnement](#), avec maintien en détention. La juridiction a également prononcé un suivi socio-judiciaire d'une durée de dix ans, avec une peine de trois ans en cas de non-respect des obligations. Le condamné devra se soumettre à des soins en addictologie, indemniser les parties civiles et ne pourra plus paraître dans le département de la Seine-Maritime. Il lui est également interdit de détenir une arme. Steeve Danion a dix jours pour faire appel de la décision du tribunal.

À Dieppe, un habitant de Bacqueville-en-Caux renvoyé en prison après l'incendie de huit hangars

Arnaud Commun

9-11 minutes

Un homme de 53 ans, jugé le mardi 12 mai 2026 à Dieppe, après la destruction par incendie de huit hangars, dont l'un a tué 35 bovins, retourne en prison, avec une lourde peine. Malgré des dénégations partielles, cet habitant de Bacqueville-en-Caux est reconnu coupable de tous les feux.



Par [Arnaud Commun](#)

Publié: 12 Mai 2026 à 17h53 Temps de lecture: 3 min

« Ça me fait autant de mal qu'à lui ! Moi aussi ça m'a traumatisé », lance à la barre du tribunal correctionnel de Dieppe Steve Danion, 53 ans, domicilié à Bacqueville-en-Caux, au moment où le tribunal correctionnel de Dieppe le pousse dans ses retranchements, le mardi 12 mai 2026. La présidente Marine Guérin vient d'évoquer les 35 bovins qu'a perdus un éleveur de Val-de-Scie, au cours d'un incendie criminel, le 16 mars 2025.

Le feu a été allumé par Steve. Le prévenu reconnaît la mise à feu mais il nie mordicus l'« acte de cruauté envers un animal ayant entraîné la mort » qui lui est aussi reproché. Il jure qu'il ignorait initialement que le bâtiment abritait des bêtes : « Si j'avais su, je n'aurais pas mis le feu. On ne voit pas de la route que c'est un bâtiment avec des animaux. Je ne suis pas là pour faire mal aux animaux. »





Les sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime réclament 258750€ de dommages et intérêts à Steve Danion. - Photo d'illustration AC / Paris Normandie

La présidente peine à croire que Steve, cycliste chevronné, qui passait régulièrement à vélo devant ce hangar, n'ait jamais entendu les 34 taurillons ni la génisse qui vivaient sous ce bâtiment. D'autre part, Le prévenu a travaillé jadis dans une ferme : il était susceptible de reconnaître la configuration d'un bâtiment abritant des animaux. « *Je suis arrivé vers 19 heures. On ne voyait rien* », se défend l'homme.

Deux feux niés

Cet incendie est [le dernier d'une série de huit, imputés à cet homme célibataire, père de trois filles](#). Au cours de l'enquête, coordonnée par un juge d'instruction, il a fini par reconnaître l'ensemble des mises à feu. Dans le prétoire, il n'en reconnaît plus que six. Il les a allumés le 30 septembre 2023 à Bacqueville-en-Caux, le 9 mars 2024 à Bacqueville-en-Caux et à Lamberville, le 19 janvier 2025 à Bacqueville-en-Caux, le 25 février 2025 à Tôtes, et donc le 16 mars 2025 à Auffay, commune de Val-de-Scie.

« *Pourquoi vous revenez uniquement sur ceux du 10 octobre 2024 à Saint-Mards et Lamberville ?* » lui demande Marine Guérin. « *Parce que je n'étais pas là-bas !* » réplique l'homme au crâne rasé, porteur d'une barbe grise et d'une déviation nasale, lui conférant un air de boxeur. Steve Danion enchaîne : « *On en fait une affaire d'État mais faut pas tout me mettre sur le dos !* »

Le mode opératoire, le bornage de son téléphone, ses aveux devant le juge d'instruction en présence de son avocate, Caroline Roth, ne plaident pas en sa faveur. Mais Me Roth tient à préciser que « *l'aveu, reine des preuves, c'est terminé ! D'autre part c'est*

normal que son téléphone borne dans le secteur : il y habite ! »

La peur des tracteurs

Une douzaine d'agriculteurs se serrent les coudes sur les bancs des parties civiles. Steve révèle qu'il a ciblé des exploitants agricoles, en raison de leur conduite. *« Vous dites que vous avez failli être percuté par un tracteur », souligne la présidente. Il confirme : « Ce n'est pas une vengeance, c'est un coup de colère. Je fais du vélo. Maintenant ça devient dangereux de faire du vélo. »*

(Nous pouvions arriver à la création d'une milice

Me Rose-Marie Capitaine, Avocate de parties civiles

Selon lui, ses passages à l'acte seraient motivés à chaque fois par des contrariétés occasionnées par des tracteurs dans les heures précédentes et par sa consommation d'alcool. Me Rose-Marie Capitaine, qui défend des parties civiles, n'en croit pas un mot : *« Ce n'est pas possible de péter les plombs pour huit incendies. »* Elle énumère *« l'incompréhension », « l'impuissance », « le désespoir »* et *« la colère »* des victimes.

L'avocate rappelle qu'à l'époque, *« nous pouvions arriver à la création d'une milice. Il y a eu une réunion avec le sous-préfet, le procureur de la République, des représentants du monde agricole. »*

« J'étais catastrophé »

Steve se trouve en détention provisoire depuis le 26 mars 2025. Mais Me Anne-Sophie Leblond souligne que son client a déjà *« peur de quand Monsieur Danion va sortir de détention. Mon client n'avait de conflit avec personne. »* Me Rondel, confrontée à la douleur de son client paysan, confie : *« Il a failli avoir sa maison brûlée. Moi j'ai eu très peur du « suicide agricole » ! »*

Tour à tour, des victimes, émues, prennent aussi la parole à la barre. [Stéphane Masse, de Bacqueville-en-Caux n'en revient pas](#) : *« Nous habitons à 100 mètres l'un de l'autre. Ce n'est pas possible qu'il ne me connaisse pas. Quand j'ai appris que c'était un voisin qui avait mis l'incendie, j'étais catastrophé ! »* L'homme ajoute : *« Je n'ai jamais écrasé un cycliste. J'ai un immense respect pour les cyclistes. »*

Il s'adresse au prévenu : *« J'espère que vous quitterez la région. Vous n'êtes plus le bienvenu à Bacqueville ! »*

Hommage aux paysans

Les sapeurs-pompiers sont aussi partie civile : le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) réclame 258750€, qui correspondent à « *l'ensemble des moyens engagés* ». Le SDIS estime que ce n'est pas aux citoyens, via les impôts, de payer ces frais.

Michaël Bouraya, vice-procureur, rend hommage « *au monde agricole, qui nous nourrit* ». Il développe les arguments qui ont conduit à l'interpellation de Steve par la gendarmerie, notamment ce jour où il s'est fait remarquer par des témoins. Il venait de s'embourber dans un chemin, en voiture, à une centaine de mètres d'un bâtiment agricole en feu. Il requiert 7 ans de prison ferme et un suivi sociojudiciaire de dix ans (obligation de soins, d'indemniser les victimes, interdiction de contact avec les victimes et de séjour en Seine-Maritime).

Me Roth, pour la défense, dénonce « *des réquisitions écrasantes* ». Elle plaide la relaxe pour les deux incendies non reconnus et pour les actes de cruauté envers les animaux : « *Démontrez-moi que Monsieur Danion savait qu'il y avait des animaux dans ce hangar !* »

Même si Steve cumule 19 condamnations au casier judiciaire, essentiellement pour des faits en lien avec l'alcool, elle assure qu'« *il y a une bascule en 2023, où il reconsomme. Il va faire une chute dans les abîmes.* » Elle l'explique par deux décès survenus dans sa famille adoptive et évoque « *un syndrome dépressif* ».

Maintien en détention

Le tribunal le reconnaît coupable de l'intégralité des délits et suit à la lettre les réquisitions : Steve Danion est condamné à 7 ans de prison ferme, assortis du maintien en détention. À sa sortie, il aura interdiction de porter ou détenir une arme durant 5 ans. Le montant des dommages et intérêts sera fixé à l'occasion d'une audience civile, le 18 novembre 2026. L'incendiaire dispose de 10 jours pour interjeter appel.

Lire aussi





[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[Longueville-sur-Scie. Dans les pas d'Émilie Filimont, restauratrice de peintures anciennes](#)



[Manèges et croustillons pendant le week-end de l'Ascension, à Mers-les-Bains](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Justice Dieppe](#) [Bacqueville-en-Caux \(Seine-Maritime\)](#) [Val-de-Scie \(Seine-Maritime\)](#) [Tôtes \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[Que faire avec les enfants pendant le pont de l'Ascension, en région dieppoise ?](#)





Video

[Une thèse de droit de 1903, écrite par un Dieppois, rassemble les générations à l'Assemblée nationale](#)

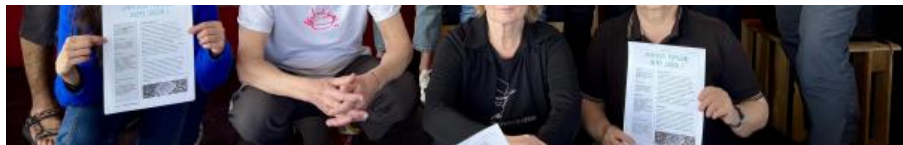


[À Dieppe, un habitant de Bacqueville-en-Caux renvoyé en prison après l'incendie de huit hangars](#)



[Longueville-sur-Scie. Dans les pas d'Émilie Filimont, restauratrice de peintures anciennes](#)





[« Il n'y a pas d'université à Dieppe » : une université populaire s'installe à l'Inattendu](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

VIDEO. Marais, dunes, estuaires... ces paysages normands vont disparaître

Marie du Mesnil-Adelée

5-6 minutes

Depuis une semaine, nous vous faisons vivre le printemps normand dans toute sa splendeur, avec 12 caméras implantées au cœur d'espaces naturels de notre région. Mais Benoît Laignel, membre du GIEC international et normand, spécialiste du réchauffement climatique, nous alerte : certains de ces paysages vont disparaître.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

À l'écran, on voit un phoque qui se prélasser sur un banc de sable... entre terre et mer, dans un estuaire de Normandie. Une image amenée à disparaître, en tout cas à cet endroit précisément, [comme l'explique Benoît Laignel, expert du GIEC international et normand](#) : "Pour les phoques, ça risque d'être un peu compliqué parce que, typiquement, l'estuaire de la Seine, comme l'estuaire de l'Orne vont être totalement inondés, soit continuellement, soit ponctuellement lors des périodes de tempête. Tout l'écosystème va être changé."

Benoît Laignel est professeur en géosciences et environnement à l'université de Rouen Normandie, expert évaluateur du GIEC international depuis 2012. Il coprécide le GIEC normand créé à l'initiative de la Région Normandie depuis 2019 et préside le GIEC de la COP 21 locale de la Métropole Rouen Normandie depuis 2017.

Le GIEC c'est quoi ? Un groupe d'experts bénévoles qui étudie les données existantes passées et actuelles pour analyser les

conséquences du réchauffement climatique et faire des projections.

Benoît Laignel poursuit : *"Ça change déjà un peu, mais on sait que tout va s'accélérer autour de 2050 - 2070."* Les projections des scientifiques montrent que la température en Normandie va augmenter de 2 à 4 degrés à l'horizon 2100. Les vagues de chaleur vont augmenter : en 2100, jusqu'à 40 jours de chaleur supérieure à 30 degrés par an dans l'intérieur des terres. Et l'accélération va donc se faire sentir d'ici 2050-2070, où on atteindra des pics à 49 degrés à Evreux, 40 degrés à Rouen et Alençon chaque année.

"C'est surtout les phénomènes extrêmes qui vont s'accélérer. Les précipitations intenses, les tempêtes, les sécheresses qui vont changer notre vie", explique-t-il.

Il y aura davantage de pluie l'hiver, des pluies très intenses qui provoqueront des inondations et du ruissellement. Moins de pluie les autres saisons et beaucoup moins l'été avec des fortes sécheresses.

En Normandie, le niveau de la mer va augmenter de 60 cm à 1 mètre.

Ce n'est même pas le scénario le plus pessimiste.

Forcément, nos paysages vont être affectés, la faune et la flore aussi. Exemple avec les paysages que nous filmons pour notre slow TV "Le Sacre du Printemps". Jusqu'au dimanche 24 mai, 12 caméras sont implantées au cœur d'espaces naturels de notre région et diffusent en direct et en continu les images du printemps naissant normand. [7 jours sur 7, de jour comme de nuit. Vous pouvez vous connecter quand vous le souhaitez.](#)

Recul du trait de côte sur le littoral, érosion des dunes, inondations, débordement le long des fleuves comme l'Orne ou la Seine, entrée de la mer dans les terres, inondations dans les marais, vagues de chaleur à l'intérieur des terres... Avec la pénétration de l'eau salée et le réchauffement, tous les écosystèmes vont être impactés. Ce qu'on voit là, à ces endroits précis, va disparaître.

Pour Benoît Laignel, deux maîtres-mots : atténuation et adaptation. Atténuation, soit continuer à lutter, à l'échelle internationale ou locale, pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Adaptation, soit accepter les évolutions inéluctables et se préparer : choisir où on laisse entrer l'eau, créer des zones tampons, des zones basses où l'eau va s'étaler pour protéger des zones habitées.

À quel endroit on protège ? On peut aussi choisir dès maintenant de construire autrement, avec des maisons sur pilotis ou des maisons flottantes comme aux Pays-Bas.

Chaque matin, à partir de 10h05, sur ICI Normandie, prolongez l'expérience du Sacre du Printemps avec une sélection inédite des plus beaux instants de la nature normande. Un invité passionné vous éclaire de son regard et de ses connaissances.

Ce mardi matin, [place donc à Benoît Laignel](#), expert évaluateur du GIEC international, coprésident du GIEC normand. Accompagné d'Angèle De Vecchi, il nous confronte aux réalités et aux projections du changement climatique en Normandie et nous rappelle l'importance d'agir dès aujourd'hui pour atténuer ces effets et s'adapter, offrant une perspective essentielle sur l'avenir de notre patrimoine naturel.

["Le Sacre du Printemps", c'est à voir tout de suite en direct et en continu sur france.tv.](#)

Sur les toits du Havre pour une opération de stérilisation d'œufs de goélands

Karine Leroy

5-6 minutes

La Ville du Havre organise chaque année une opération de stérilisation des oeufs de goélands. Gratuite pour les habitants, l'opération est assurée par des cordistes. Elle est nécessaire pour endiguer la population de cette espèce protégée.



Un mélange d'huiles végétales est utilisé pour stériliser les oeufs. - Hugo Danjou/Paris Normandie



Par [Karine Leroy](#)

Publié: 12 Mai 2026 à 20h55 Temps de lecture: 1 min

Les gestes sont assurés. Précis. Et nécessaires pour accéder à plusieurs mètres, voire dizaines de mètres de haut, sur les toits du Havre en toute sécurité. Antoine Olhagagray et Julien Jolivot, qui travaillent pour le compte de la société havraise [TTA\(Travaux Technique Alpine\)](#), interviennent ce matin-là à proximité du square

Saint-Roch, dans un immeuble anonyme de la rue Charles-Auguste-Marande.

Trois œufs par an et par couple

Trois étages plus haut, un nid de [goélands argentés](#) a été repéré. Le duo avale les escaliers jusqu'au dernier étage, échelle pliable sous le bras. Par chance, la trappe est facilement accessible. Et tout juste assez large pour permettre à un homme de s'y glisser. Une fois sur le toit terrasse, Antoine Olhagray et Julien Jolivot ont vite fait de repérer le nid, aménagé dans un angle. Les goélands y ont déjà pondu trois œufs. « *C'est le maximum, parfois il y a en quatre, mais c'est très rare* », commente Antoine Olhagray, bonnet vert sous son casque de protection.

Réguler les naissances

Faut dire que ce cordiste travaille depuis 18 ans et à vingt à trente interventions sur les toits pour stériliser les œufs, lorsque c'est la saison, il commence à avoir une certaine expertise ! Il s'approche prudemment et effectue quelques pulvérisations sur les trois œufs avec un mélange d'huiles minérales, qui asphyxie l'œuf. Comme chaque action réalisée auprès de cette espèce protégée, le produit est validé par des ornithologues. « *Nous effectuons toujours un deuxième passage* », complète Julien Jolivot. Sur un toit voisin, deux goélands assistent à la scène, impuissants. Probablement les parents. Ils essaieront de pondre ailleurs. « *L'idée est de réguler les naissances* » et que les goélands puissent aller pondre dans leur milieu naturel.

En 2025, 1038 nids ont été stérilisés au Havre empêchant l'éclosion de 2781 œufs. Un mal nécessaire pour éviter les nuisances des quelque 2586 couples nicheurs de goélands argentés recensés au Havre l'année dernière.

NEWSLETTER GRAND ANGLE

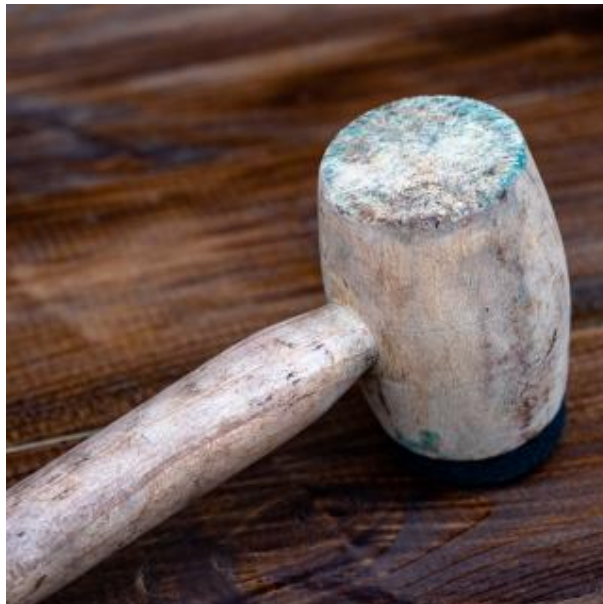
Recevez gratuitement vos articles Grand angle dans votre boîte mail [en cliquant ici](#)

Lire aussi

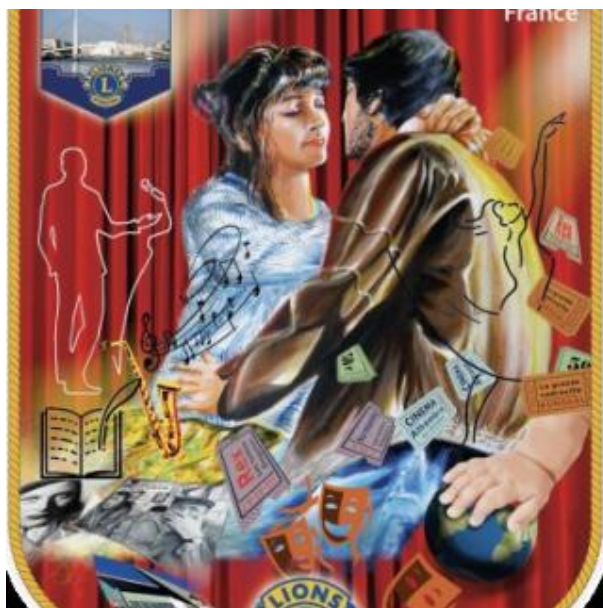




[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[« J'étais très alcoolisé, j'ai pétié les plombs ». Au Havre, un homme condamné pour violences et menaces](#)



[Un quiz solidaire sur Le Havre pour soutenir les enfants malades](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Le Havre](#)

Contenus sponsorisés

Juste pour vous

[Grand angle](#)



Video

[Sur les toits du Havre pour une opération de stérilisation d'œufs de goélands](#)



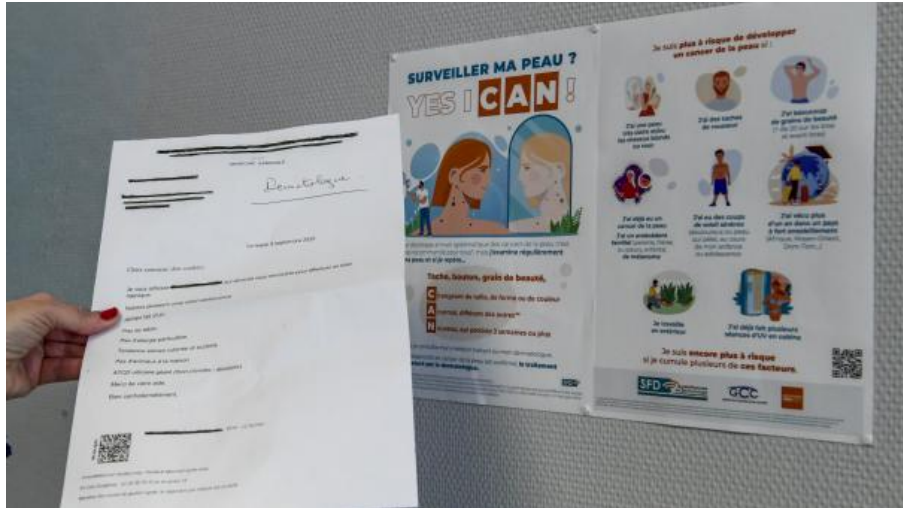
Video

[Quelles sont les solutions face à la pénurie de dermatologues qui s'aggrave en Normandie ?](#)





[La crise chez les dermatos en Normandie : « La pénurie et l'IA créent des aubaines financières »](#)



Video

[Au Havre et à Rouen, comment ont fait ces patients pour décrocher un rendez-vous chez le dermatologue](#)



Video

[Le mois de mai pour sensibiliser aux cancers de la peau ? « On est très mal placé en Normandie »](#)





Video

[Au Grand-Quevilly, dans la bibliothèque de l'autrice Carole Duplessy-Rousée](#)

[Voir plus d'articles](#)

Circuit de motocross de Gaillefontaine : le dossier prend un nouveau virage

Chad Akoum

5-6 minutes

Longtemps laissé à l'abandon, le mythique circuit de motocross du Four à Chaux de Gaillefontaine reste dans les esprits des puristes. Où en est le dossier ?

Sur le même thème

[Environnement](#)

[Moto](#)

[Pays de Bray](#)

Article réservé aux abonnés



La sous-préfecture de Dieppe indique qu'un arrêté préfectoral d'homologation du circuit de motocross de Gaillefontaine a été signé ce mardi 5 mai 2026. ©Photo d'archives l'Eclaireur-La Dépêche

Par [Chad Akoum](#) Publié le 12 mai 2026 à 19h29

C'est un terrain qui parle forcément aux amateurs de moteur et plus particulièrement ceux de motocross : le [circuit historique du](#)

[Four à Chaux de Gaillefontaine](#). Créé en **1969**, ce haut lieu de la discipline de motocross a notamment accueilli des **Grands Prix de France** et des championnats du monde qui s'y sont déroulés au cours des **années 1970 et 1980**. Sa renommée était alors internationale.

Des années d'abandon

Composée d'un sol calcaire et cernée de collines, la piste offrait un tracé exceptionnel jalonné de pentes abruptes, sur une superficie de près de **quatre hectares**, lors de sa mise en service entre 1965 et 1974.

Au fil des années, notamment à partir de 2008, le site est tombé en désuétude et a été carrément **laissé à l'abandon** pendant de longues années. La nature avait alors repris ses droits.

Les amoureux de motocross ont pendant longtemps caressé l'espoir d'une réouverture du circuit du Four à Chaux, à commencer par [l'Association de motocross de Gaillefontaine](#) qui continue de se mobiliser depuis 4 ans ou [l'association Team Electric Aventure moto](#) qui voulait redonner un second souffle au site avec des **bolides électriques**.

Un projet qui avait suscité des réserves, en particulier de la part de [l'Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement \(ARBRE\)](#), qui avait notamment soulevé l'absence de toute étude environnementale avant le début des travaux de défrichage lors de la **relance du circuit** en 2022.

Rouvrira, rouvrira pas ?

Alors quid de l'avenir du circuit historique ? Rouvrira, rouvrira pas ?

Ces derniers jours, le dossier a pris un nouveau virage. *L'Eclaireur-La Dépêche* a contacté la sous-préfecture de Dieppe, l'organisme qui donne le feu vert final.

Elle a donné une réponse tranchée à notre rédaction : « Un arrêté préfectoral d'homologation du circuit de motocross de Gaillefontaine a été signé ce mardi 5 mai 2026, sur le fondement du Code du sport. Lors de la notification de cet arrêté, reposant sur la législation des sports motorisés, la sous-préfecture de Dieppe a insisté auprès de l'exploitant sur l'obligation qui est la sienne de lever par ailleurs **les éventuelles irrégularités** persistantes dans les domaines environnementaux, urbanistique et le cas échéant

forestier. Ce circuit de motocross ne sera conforme que lorsque son exploitant sera en mesure de présenter **l'ensemble des justificatifs** demandés aux services de l'État ».

Contacté, Jean-Pierre Henry, le maire de [Gaillefontaine](#) (Seine-Maritime), a indiqué qu'il « était en attente des documents administratifs ». L'édile n'était pas joignable pour réagir à la décision de la préfecture.

(Nous repartons presque de zéro

Sollicité également par nos soins, Kevin Larchevêque, président de l'Association de motocross de Gaillefontaine, indique que le collectif « repart presque de zéro ». « Nous avons tondu toute la piste, mais nous ne touchons pas à l'interpiste, au tracé de piste », complète-t-il.

(Il y a eu beaucoup de freins à ce dossier

La réaction de la préfecture a également fait réagir [Joël Decoudre](#), conseiller départemental. Ce dernier salue cette « bonne nouvelle » pour le territoire du Pays de Bray.

« Il y a eu beaucoup de freins à ce projet pour des questions de normes de sécurité » explique-t-il. Avant d'ajouter : « il y a eu aussi [des opposants](#) qui ont tout fait pour ralentir le dossier ».

Mais l'élue départementale du canton de [Gournay-en-Bray](#) (Seine-Maritime) retient surtout cette « aubaine pour Gaillefontaine et la Normandie ».

Le Département et la Région devraient soutenir désormais l'avancée de ce projet « en binôme » explique Joël Decoudre. Et celui-ci de rappeler le « travail important des bénévoles de l'association depuis plusieurs années ».

De son côté, la conseillère régionale, Sabrina Goulay, se refuse pour le moment à commenter la décision de la préfecture, préférant attendre une conférence de presse prévue la semaine prochaine.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Plusieurs bureaux de poste menacés de fermeture au Havre en 2026 : ce que l'on sait

Vanessa Leroy

4-6 minutes

Des bureaux de poste sont menacés de fermeture en 2026 dans des quartiers populaires au Havre. Maire et élus de l'opposition, syndicat et direction de La Poste font le point.

Sur le même thème

[Edouard Philippe](#)

[La Poste](#)



Au Havre, quatre bureaux pourraient fermer en 2026, reportant la fréquentation des usagers sur les bureaux du centre-ville notamment. (©VL/76actu)

Par [Vanessa Leroy](#) Publié le 12 mai 2026 à 18h24

Au [Havre](#), la **fermeture de quatre bureaux de poste** – Brindeau, Mare-Rouge, Montmorency et Frileuse situés dans des quartiers populaires de la ville – pourrait intervenir en 2026.

Quatre bureaux de poste fermés au Havre en 2026 ?

Dans la pratique et ce depuis déjà plusieurs semaines, **trois des quatre sites** – Mare-Rouge, Montmorency et Frileuse – **sont déjà fermés « temporairement »** peut-on lire sur le site de La Poste. En cause : « Le manque de personnels. Il y a beaucoup d'arrêts maladie », indique Mickaël Pricot, représentant SUD-PTT en Seine-Maritime, qui craint que les bureaux du centre « se retrouvent en surcharge alors qu'on est déjà en sous-effectif au guichet ».

De leur côté, **les élus havrais aussi sont inquiets** de cette situation. Ainsi, Sofia Cherigui, conseillère municipale communiste issue du groupe « Mieux vivre ensemble au Havre, citoyens, communistes, écologistes, socialistes et unitaires » a présenté un vœu « contre la fermeture des bureaux de poste » lors du conseil municipal du Havre qui s'est tenu le lundi 11 mai 2026. Objectifs : réclamer le **maintien de ces services publics** et le **rétablissement « des horaires d'ouverture conformes aux besoins de la population »**.

Pour étayer cette demande, les élus de l'opposition ont formulé des arguments comme le fait que « ces bureaux sont les seuls à disposer d'un distributeur automatique de billets dans leurs quartiers respectifs » ou encore que « **ces fermetures aggraveraient la fracture territoriale et pénaliseraient les populations les plus vulnérables** (personnes âgées, handicapées, résidents en situation d'illectronisme et populations immigrées) ».

Au Havre, Édouard Philippe est en discussion avec La Poste

En réponse, **le maire du Havre Édouard Philippe**, qui n'a pas voté le vœu tout comme les élus de sa majorité, indique avec « rencontré les organisations syndicales qui exprimaient leurs inquiétudes sur le sujet il y a deux semaines ». « À la suite de cette rencontre, je me suis engagé à entrer en contact directement avec la direction générale de La Poste, ce que j'ai fait », a-t-il ajouté.

J'ai attiré l'attention sur le fait que sur les quatre bureaux qui étaient concernés, il nous semblait que celui de la Mare-Rouge pouvait facilement être remplacé par une agence postale municipale. Cela me paraît envisageable, j'ai évoqué cette possibilité avec La Poste et j'ai attiré l'attention également sur celui de Frileuse parce que je doute de la possibilité de le remplacer par une présence commerciale à l'endroit où il est installé.

La direction de La Poste, jointe par 76actu, a répondu par mail à notre sollicitation (lire ci-dessous).

"Une étude est en cours au Havre", nuance la direction de La Poste

Jointe par la rédaction de 76actu, la direction de La Poste répond :

"Sur la ville du Havre, aucune décision de transformation de la présence de La Poste n'est actée à ce jour.

Les bureaux de poste du Havre connaissent une baisse de fréquentation moyenne de 49% entre 2018 et 2025.

Une étude est actuellement en cours sur la présence de La Poste sur la ville du Havre pour permettre une meilleure accessibilité aux services.

À ce titre, une évolution de la présence postale pourrait être envisagée. Les solutions pourraient être la création de La Poste Relais, par exemple, point de contact de La Poste hébergé chez un commerçant. Les clients y retrouvent les services essentiels de La Poste tout en profitant d'une plus large accessibilité horaire. Ce projet se ferait en concertation avec la mairie du Havre."

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Seine-Maritime. Auto-écoles fermées : l'avocat du patron d'Asphalte 76 dénonce un "acharnement"

Cédric Thomire

4-5 minutes

Mis en cause par plusieurs élèves après [la liquidation judiciaire d'Asphalte 76](#), Laurent Sannier, gérant des autos-écoles situées à Lillebonne, Yerville et Fréville, se défend. *"Je comprends leur colère, assure-t-il, mais je suis aussi une victime dans cette affaire."* Selon lui, la fermeture de son entreprise résulte d'un enchaînement administratif et financier qui l'a progressivement étranglée.

La préfecture justifie l'intervention des services de l'Etat.
Découvrez l'article en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Auto-école Asphalte 76 : pourquoi la préfecture a saisi le procureur de la République ?](#)

D'emblée, Maître Hervé Suxe, avocat du gérant, tient à rassurer les clients concernant l'activation de la garantie financière. *"Les élèves qui n'auraient pas consommé toutes les heures de Code ou de conduite souscrites à leur contrat devraient être remboursés par ce mécanisme de garantie"*, affirme-t-il. L'avocat précise toutefois que le traitement dépend désormais du mandataire judiciaire et de l'organisme de garantie.

Asphalte 76 exclue de la plateforme CPF

Concernant les crédits des Comptes personnels de formation (CPF) non utilisés, M^e Suxe renvoie vers la Caisse des dépôts et consignations (CDC) qui gère le dispositif. Plusieurs élèves affirment avoir découvert que leur formation apparaissait à tort comme *"terminée"*. Pour l'avocat, cet affichage erroné découle de la décision prise le 6 mars 2026 par la Caisse des dépôts : *"Elle a gelé tous les dossiers en cours et déréférencé Asphalte 76 de la plateforme Mon Compte Formation"*, déclare-t-il. La société n'a touché aucun euro du CPF depuis cette date, ajoute-t-il. La

récupération des crédits non consommés ne devrait donc pas poser de problème. M^e Suxe conteste fermement les soupçons de fraude. Il explique qu'un contrôle administratif mené en 2025 avait conduit l'administration à réclamer plus de 105 000€ à l'auto-école. *"J'ai démontré que les prestations avaient bien été réalisées. La demande a été retirée"*, assure-t-il. Mais la société est restée exclue de la plateforme CPF. Selon M^e Suxe, la CDC se serait basée sur une dénonciation qu'il juge calomnieuse, après le *"chantage d'une salariée licenciée"*.

Un détective privé engagé

L'avocat voit dans cette affaire un conflit plus large avec les services de l'Etat. Selon lui, les difficultés ont commencé après le rachat de sa troisième auto-école à Lillebonne à l'été 2024. L'agrément nécessaire à l'ouverture aurait mis quatre mois à arriver. *"Généralement, celui-ci est accordé en quinze jours"*, affirme-t-il. Dans l'intervalle, fin novembre 2024, [la préfecture a suspendu puis retiré les agréments des agences historiques de Yerville et Fréville](#) en raison d'un *"manquement grave au programme de formation"*.

Mais M^e Suxe avait saisi le tribunal administratif et [l'arrêté d'abrogation de l'agrément avait été suspendu](#). Il ajoute avoir eu recours à un détective privé, qui lui a permis de comprendre *"qu'un proche d'un concurrent envoyait des courriels anonymes malveillants"* à la préfecture.

"On a voulu abattre mon client"

M^e Suxe accuse les services de l'Etat d'avoir multiplié les contrôles et compliqué le fonctionnement de l'entreprise. L'avocat évoque des places d'examen supprimées à la dernière minute. Selon lui, l'ensemble de ces difficultés a fini par condamner la société. *"Je veux bien reconnaître que mon client n'est pas un entrepreneur irréprochable - qui ne commet pas d'erreur ? Mais je reste persuadé qu'on a voulu abattre mon client pour une raison que j'ignore. Le droit ne permet pas cette vendetta contre Asphalte 76. A chaque fois que j'ai saisi un juge administratif, j'ai obtenu gain de cause."*

Laurent Sannier assure ne pas comprendre l'ampleur de la colère dirigée contre lui. *"J'ai tout perdu dans l'histoire, alors que je me suis battu pour mes clients"*, souffle-t-il. Le gérant affirme avoir reçu des menaces et subi des dégradations à son domicile.

Seine-Maritime. Auto-école Asphalt 76 : pourquoi la préfecture a saisi le procureur de la République ?

Cédric Thomire

3-4 minutes

La préfecture de la Seine-Maritime ne se laisse pas impressionner par les critiques de M^e Suxe. Elle confirme que l'auto-école Asphalt 76 "a fait l'objet de plaintes de clients mais également d'un signalement des services de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) ; en conséquence, elle a été contrôlée par le service régional de contrôle de la formation professionnelle de la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) en 2025".

- Lire aussi : [Seine-Maritime. Auto-écoles fermées : l'avocat du patron d'Asphalt 76 dénonce "un acharnement"](#)

"Des actions facturées sur les CPF des clients alors que ce type d'action n'est pas éligible"

Elle précise que ce contrôle a permis de mettre en lumière "de nombreuses actions de remise à niveau permis B facturées sur les CPF (compte personnel de formation) des clients alors que ce type d'action n'est pas éligible". Le rapport de contrôle a donné lieu à un contradictoire qui n'a pas apporté d'éléments majeurs permettant de faire évoluer le contenu des suites. "L'avocat de l'auto-école avait été invité à se présenter dans le cadre de ce contradictoire sans que cette invitation n'ait reçu de réponse", informe la préfecture. Cette dernière indique également avoir découvert que des clients ont vu leur CPF mobilisé pour l'achat d'un véhicule 2 roues... qui n'a jamais été fourni par l'auto-école aux clients. "Sur ce point un article 40 auprès du parquet a été réalisé par la DREETS", souligne la préfecture. Ce qui veut dire que des informations ont été transmises au procureur de la République.

- Lire aussi : [Seine-Maritime. Fermeture brutale de trois auto-écoles :](#)

[des élèves désemparés et en colère](#)

Sur la base du rapport de contrôle de la DREETS, "la Caisse des Dépôts et de Consignation a engagé une action ayant permis le remboursement des sommes perçues sur le CPF par les clients de l'auto-école dans le cadre de l'achat du véhicule précité", précise encore la préfecture.

Une aide proposée aux élèves

Elle rappelle que la DDTM (direction départementale des territoires et de la mer) assure l'organisation des examens du permis de conduire mais qu'elle n'intervient pas dans la relation contractuelle entre les autos-écoles et les élèves. "Elle peut toutefois accompagner le transfert de dossiers entre autos-écoles, s'agissant des places aux examens, si le candidat et le nouvel établissement lui en font la demande". Enfin concernant l'argent versé pour prestations non réalisées, la préfecture indique que les élèves doivent déclarer la créance à l'administrateur judiciaire, et faire appel au dispositif de garantie financière potentiellement prévue au contrat qu'ils ont signé. "L'établissement Asphalte 76 avait déclaré auprès de la DDTM une garantie financière valable jusqu'au 24 juillet 2026", précise la réponse préfectorale.

Dans le pays de Caux, la fermeture d'une auto-école provoque inquiétudes et tensions

Coline Poirer-Mellier

8-10 minutes

Depuis la liquidation judiciaire de l'auto-école Asphalte 76, prononcée le 28 avril 2026, élèves, salariés et gérant tentent de faire face aux conséquences de la fermeture des agences de Lillebonne, Yerville et Fréville.



La liquidation judiciaire d'Asphalte 76 a entraîné la fermeture des agences de Lillebonne, Yerville et Fréville. (Photo d'illustration) - PND



Par Coline Poirer-Mellier

Publié: 12 Mai 2026 à 19h13 Temps de lecture: 1 min

Depuis la liquidation judiciaire de l'auto-école Asphalte 76, prononcée le 28 avril 2026 par le tribunal de commerce de Rouen,

les conséquences de la fermeture se font ressentir à Lillebonne, Yerville et Fréville. Élèves sans solution pour terminer leur permis, remboursements encore incertains, salariés touchés par l'arrêt brutal de l'activité et gérant harcelé jusqu'à son domicile... En quelques jours, la situation a pris une ampleur importante, alimentant inquiétudes, incompréhension et tensions autour de l'entreprise.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Une fermeture incomprise

L'annonce de la fermeture a été faite par mail aux élèves le 29 avril 2026. Le lendemain, les trois agences avaient cessé leur activité. Pour de nombreux clients, cette fermeture brutale est difficile à comprendre, d'autant que certains avaient encore des heures de conduite programmées ou attendaient une date d'examen.

« On nous a laissés dans le flou jusqu'au bout », regrette Amandine Bocquet, qui s'était inscrite pour passer le code et le permis. « Je me suis inscrite le 11 février dernier, depuis j'ai fait des séances de code sur Internet et une séance sur place... Je n'en suis qu'au début et là on apprend la fermeture comme ça, au dernier moment. » Comme plusieurs autres élèves, elle craint désormais de devoir financer une nouvelle fois une partie de sa formation dans une autre auto-école. *« J'avais financé avec mon compte CPF et aujourd'hui, je n'ai pas les moyens de me réinscrire ailleurs. »*

La monitrice, Carole Duny, explique avoir découvert la fermeture de l'auto-école par une élève. *« Si j'avais su, je n'aurais jamais signé »,* confie-t-elle aujourd'hui. Intervenant sur les trois sites de l'entreprise, elle décrit une organisation compliquée. *« Il m'arrivait d'avoir des cours à Lillebonne puis à Fréville et Yerville dans la même journée. Le temps de trajet, c'était du temps en moins pour les élèves »,* regrette-t-elle.





Plusieurs anciens élèves d'Asphalte 76 se sont réunis pour partager leurs inquiétudes après la liquidation judiciaire de l'auto-école. - Paris Normandie

Recrutée le 1er décembre 2025 en CDD de cinq mois, la monitrice, en poste dans le secteur depuis 2017, affirme qu'un CDI lui avait été évoqué. Aujourd'hui, elle indique vouloir saisir les prud'hommes contre son employeur.

(Jusqu'au dernier moment, on pensait pouvoir sauver l'entreprise.

Laurent Sannier, Gérant de l'auto-école Asphalte 76

Créée à Yerville en 2019 avant de s'implanter à Fréville puis Lillebonne, l'enseigne Asphalte 76 avait été placée en redressement judiciaire en novembre 2025. Selon le gérant Laurent Sannier, cette procédure devait permettre à l'entreprise de poursuivre son activité le temps de redresser ses finances.

« *Ce n'est pas parce qu'on est en redressement judiciaire que tout est fini* », insiste-t-il. Le dirigeant affirme qu'au début de l'année 2026, l'activité semblait repartir. « *On pensait remonter la pente* », explique-t-il, justifiant ainsi le fait que les clients n'aient été informés de la situation qu'au moment de la liquidation judiciaire.

« On a tout perdu »

Le gérant, Laurent Sannier, évoque un contexte compliqué autour de l'entreprise et estime avoir subi des difficultés comme de la « *concurrence déloyale* » qui ont fragilisé l'activité. Selon lui, la décision du tribunal a été vécue comme un arrêt brutal. « *Tout s'est arrêté du jour au lendemain. On a prévenu les clients dès qu'on l'a appris. Ce n'est pas ce que l'on voulait. J'ai même demandé à repousser la date, j'avais une session d'examen au début du mois de mai, je voulais pouvoir au moins accompagner ces élèves-là jusqu'au permis* », indique-t-il.

Laurent Sannier affirme également ne plus s'être versé de salaire depuis un an et demi afin de maintenir l'activité de la société. « *Aujourd'hui, on a tout perdu* », souffle-t-il, évoquant également les conséquences personnelles de cette liquidation pour lui et sa famille : depuis la fermeture, les tensions se sont accentuées autour de l'affaire. Le gérant dit avoir subi du harcèlement et des dégradations à son domicile.

Des élèves dans l'attente de réponses

De nombreux clients tentent de récupérer leur dossier administratif afin de poursuivre leur apprentissage ailleurs. Mais au-delà de l'organisation, ce sont surtout les questions financières qui inquiètent.



Élèves sans solution pour terminer leur permis, remboursements attendus... Plusieurs clients d'Asphalte 76 se mobilisent pour obtenir des réponses. - Paris Normandie

Lou-Eve Leplat Guérault explique avoir engagé près de 1 500 euros dans son permis de conduire, financé en partie via son Compte personnel de formation (CPF). *« L'auto-école a déclaré au CPF que ma formation était terminée. Mais c'est faux ! Il me restait beaucoup d'heures et aujourd'hui, je ne peux plus m'inscrire dans une nouvelle école en finançant mon permis avec mon CPF »*. La jeune femme a donc déposé une main courante et s'est rapprochée du Point justice de Bolbec ou encore de la mandataire judiciaire afin d'obtenir des informations sur leurs recours possibles.

Avec d'autres élèves, elle a également rejoint un groupe de clients réclamant des explications et des remboursements. Ensemble, ils ont publié une pétition en ligne qui a déjà recueilli plusieurs centaines de signatures.

Concernant les remboursements, Laurent Sannier indique que les dossiers sont désormais entre les mains de la mandataire judiciaire et de la garantie financière de l'entreprise. Sur les accusations liées aux dossiers CPF, le gérant affirme n'avoir *« rien touché depuis janvier 2026 »*.

Lire aussi



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[Des travaux de maintenance prévus sur le pont de Brotonne, quels impacts pour la circulation ?](#)





[Boulangerie Feuillette, maison du padel... Près d'Yvetot, un centre commercial va bientôt sortir de terre](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Lillebonne \(Seine-Maritime\) Yerville \(Seine-Maritime\) Saint Martin de l'If \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Lillebonne](#)



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[Des travaux de maintenance prévus sur le pont de Brotonne, quels impacts pour la circulation ?](#)



[Dans le pays de Caux, la fermeture d'une auto-école provoque inquiétudes et tensions](#)



[Étoiles Gourmandes 2027 : La Laiterie, un salon de thé convivial au cœur de l'Abbaye du Valasse](#)



[Boulangerie Feuillette, maison du padel... Près d'Yvetot, un centre commercial va bientôt sortir de terre](#)



[De la Martinique à la Belle Époque : un voyage textile au Carrefour du Lin de Doudeville](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Sassetot-le-Mauconduit. Des ouvrages pour limiter les inondations

Le Courrier Cauchois

3–4 minutes

L'agglomération Fécamp Caux Littoral a engagé depuis de nombreuses années des aménagements d'hydraulique douce (haies plantées) sur les deux bassins versants des Grandes et des Petites-Dalles. Depuis quinze ans, près d'une centaine de talus, mares, haies, fascines ont été réalisés visant à réduire l'érosion des sols et les ruissellements. Fin avril a démarré la phase de création d'ouvrages structurants visant à réguler les écoulements d'eau sur ces valleuses.

Un mois de travaux

Après les phases d'études, de négociations, d'acquisitions foncières, l'Agglomération lance donc d'importants travaux de lutte contre les inondations en amont des Petites-Dalles dans le but de gérer toutes les arrivées d'eau pluviale provenant du bourg. Les travaux, prévus pour un mois, comprennent la création de trois mares avec un fonctionnement en cascade et d'un bassin de rétention en aval. Ces aménagements ont pour objectifs de maîtriser les arrivées d'eau, de stabiliser une ravine très profonde et de protéger les biens et les personnes. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agglomération Fécamp Caux Littoral en lien avec le Syndicat mixte des bassins-versants Valmont-Ganzeville et en partenariat avec la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre, une partie des Petites-Dalles se situant sur son territoire.

Conserver l'aspect naturel du site

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Vandermeersch de Manneville-la-Goupil. Les ingénieurs de l'Agglomération et du Syndicat mixte des bassins-versants ont travaillé le projet de manière à apporter une solution technique qui permette aussi une intégration paysagère dans le cadre préservé que représente ce

secteur, enclavé entre le château de Sissi et la valleeuse des Petites-Dalles. A nouveau herbé d'ici quelques mois, le site retrouvera sa configuration naturelle.

Avec six autres ouvrages structurants prévus et la poursuite de solutions d'hydraulique douce (six kilomètres de haies plantées par an), ce programme d'aménagement se déroulera jusqu'en 2027.

Un programme global

Le service GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) assure au quotidien l'entretien, veille au bon fonctionnement des ouvrages et programme les nouveaux aménagements. Parallèlement à ces travaux, la commune aménage un sentier de randonnée pour connecter le haut avec le bas du village permettant aux piétons et aux cyclistes qui partent des terrains de tennis, d'arriver jusqu'à la plage en longeant le champ de foire, en empruntant le nouveau sentier pour une balade en sécurité, sans être sur la route. Cela permettra de limiter l'utilisation de la voiture et de réduire la charge de stationnement aux Petites-Dalles.

Des travaux de maintenance prévus sur le pont de Brotonne, quels impacts pour la circulation ?

Capucine Delarue

1-2 minutes

Des travaux mis en place par le [Département](#) auront lieu du 18 au 29 mai 2026 sur le [pont de Brotonne](#) modifiant la circulation entre les deux rives de la Seine.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

L'objectif est de limiter les passages d'infiltration d'eau dans le tablier de l'ouvrage, qui célèbrera ses 50 ans d'existence en 1977, et qui supporte aujourd'hui un trafic d'environ 12 000 véhicules par jour !

Une modification de la circulation

Ces travaux modifieront la circulation sur le pont, de jour comme de nuit. La zone de travaux concerne la voie allant d'Arelaune-en-Seine vers Rives-en-Seine (soit la D490), cette voie sera fermée.



En bleu, la zone de travaux. En rouge la zone de restriction de

circulation sur environ 2 km

En conséquence, l'autre voie du pont, sera exceptionnellement placée en double sens de circulation, et ce jusqu'au 12 juin 2026 car à la suite des travaux de maintenance, une campagne d'inspection du tablier sera effectuée.

Soyez prudents en empruntant le pont et respectez les consignes de circulation qui sont indiquées sur place.

Gros travaux et circulation difficile pendant 6 mois sur cette route très fréquentée de Seine-Maritime

Marie-Géraldine Dartois

4-5 minutes

Les travaux de sécurisation de la D 915 sont annoncés entre Gournay-en-Bray et Forges-les-Eaux à partir du 18 mai 2026 et pour une durée de 6 mois. Voici ce qu'il faut savoir.

Sur le même thème

[Circulation](#)

[Route départementale 915](#)

[Travaux](#)



La circulation s'annonce difficile. Les travaux de sécurisation de la route départementale 915 entre Gournay-en-Bray et Forges-les-Eaux (Seine-Maritime) reprennent à partir du 18 mai 2026 pour une durée de 6 mois. © Eclairer-Dépêche

Par [Marie-Géraldine Dartois](#) Publié le 12 mai 2026 à 13h24

Six mois de **travaux** sur cette portion de la [départementale 915](#). À partir du **18 mai 2026** et pour une durée de **6 mois**, un gros chantier

va se mettre en place sur la route entre [Gournay-en-Bray](#) et **Forges-les-Eaux** (Seine-Maritime). Une opération commencée en novembre 2025 et arrêtée à cause des intempéries.

Initialement prévus jusqu'à la discothèque, les travaux se prolongeront jusqu'à l'hippodrome du Mont Louvet. On fait le point.

Circulation alternée

Réalisés par la société Effirage, les travaux seront menés par demi-chaussée, avec un alternat assuré par la pose de **feux de chantier** afin de réduire les difficultés de **circulation**.

Une attention particulière est portée à la sortie de Gournay-en-Bray, afin qu'elle soit bien perçue par les usagers avant la courbe de sortie d'agglomération.

5 700 véhicules par jour

Une opération importante pour assurer une meilleure **sécurité** des véhicules qui l'emprunte et ainsi éviter les risques d'[accidents](#).

Itinéraire stratégique, la D 915 est classée Route à grande circulation (RGC) et convois exceptionnels, il constitue un axe départemental prioritaire jusqu'à Dieppe.

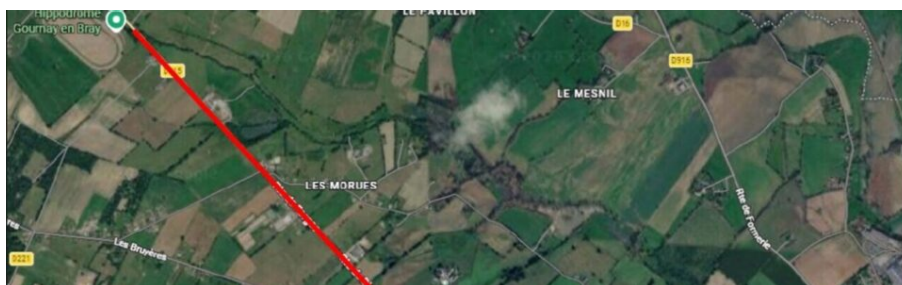
Vidéos : en ce moment sur Actu

Cette section de la RD 915 supporte un trafic important de 5 700 véhicules par jour avec un taux de poids lourds de 740 par jour.

Réduire la vitesse

Les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la [Direction des Routes](#) du Département de la Seine-Maritime consistent principalement à réaliser des bandes multifonctionnelles (BMF) d'1 mètre 20 de part et d'autre de la chaussée tout en conservant la largeur des voies à 6 mètres 50.

Elles garantiront de meilleures conditions de sécurité aux usagers qui empruntent cette route en réduisant la vitesse.





Les travaux sur la D915 de Gournay-en-Bray vers Forges-les-Eaux se dérouleront depuis la côte Saint-Aubin jusqu'à l'hippodrome du Mont Louvet. ©DPT

La présence d'un alignement droit de 400 mètres en sortie de Gournay-en-Bray (direction Forges-les-Eaux) favorise la prise de vitesse.

Le revêtement en enrobé fera l'objet d'une réfection complète afin d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.

Les aménagements permettront aussi d'éviter par la droite les véhicules qui veulent tourner. La route sera donc bordée dans les deux sens d'une bande revêtue de bitume offrant un espace sécurisé. Un système déjà mis en place à Barentin, Yvetot ou encore Saint-Aubin-sur-Scie jusqu'à Dieppe.

Des travaux attendus

Ces travaux étaient très attendus par Éric Picard. « Sur une voie comme celle de la D 915, c'est très dangereux. les automobilistes sont obligés de dépasser les véhicules lents.

Les travaux ont vocation à réduire les risques. Mais, le mieux pour les vélos est de prendre l'Avenue verte, un itinéraire qui leur est dédié ce qui n'est pas le cas de la départementale.

Un ouvrage qui permettra d'emprunter la route dans des conditions plus sûres. Une démarche qu'il trouve d'autant plus intéressante qu'il prône depuis des années la sécurisation des 17 km, reliant Gournay à Forges via la D915.

Le Département prend en charge la totalité du montant de l'opération qui est de 1 011 000 euros.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près de Tôtes. "On veut vivre, pas survivre" : les professionnels du médico-social alertent sur le manque de revalorisation de leurs salaires

Anaëlle Dessole

4-5 minutes

Les salariés de Sésame autisme Normandie alertent les pouvoirs publics. *"Nous, salariés d'un établissement médico-social privé à but non lucratif relevant de la Convention collective nationale de 1966 (CCN 66) souhaitons vous alerter collectivement sur une situation devenue critique : la dégradation continue de nos rémunérations malgré l'augmentation régulière du SMIC."*

"Nous avons le droit de continuer à mourir, lentement mais sûrement, pendant qu'eux sont en négociation"

Ils dénoncent un problème structurel : la valeur du point CCN 66. *"Dans notre secteur, les salaires ne sont pas indexés directement sur le SMIC mais reposent sur une valeur du point conventionnel."* Or, depuis 10 ans, cette valeur du point n'est plus revalorisée de manière significative, contrairement à ce qui se faisait avant. *"Dans le même temps, le SMIC est revalorisé automatiquement pour suivre l'inflation"*, expose Kévin Viandier. Ce salarié de Sésame autisme Normandie n'est pas représentant du personnel mais il se fait le porte-parole de toute une profession qui souffre. *"On nous demande pourquoi on ne fait pas grève mais vous croyez qu'on a les moyens de faire grève ?"*

Perte d'attractivité, difficultés de recrutement

Difficile de joindre les deux bouts malgré une activité à temps plein : c'est ce que vivent nombre de ses collègues. *"Je ne suis pas le plus à plaindre. Nous avons deux salaires au foyer. Mais je pense à mes collègues, seules, avec des enfants. Aucun de nous ne peut se projeter."* Le professionnel l'assure : *"Ça fait 23 ans que je travaille."*

Quand j'ai été diplômé en 2007, j'avais 200 euros de valorisation. Aujourd'hui, pour les jeunes qui arrivent dans le métier, ça n'est plus le cas."

Les négociations vont-elles aboutir ?

Les salariés qualifiés, essentiels à la prise en charge des publics les plus vulnérables, ne sont plus reconnus financièrement. "Cette réalité entraîne une crise majeure : perte d'attractivité, difficultés de recrutement, et dégradation des conditions d'accompagnement." "J'ai alerté les parents, rencontré trois députés. C'est tout le champ du handicap, de la petite enfance qui est concerné. C'est notre convention, la 66 mais c'est aussi la 51. Un projet de fusion est en cours. Les négociations devaient voir le jour à l'été 2026 mais cette idée de fusion date de 2010. Et nous, on a le droit de continuer à mourir, lentement mais sûrement pendant qu'eux sont en négociation." Kevin Viandier l'assure. "La 61, le médico-social, nous sommes 500 000 en France. Tous secteurs confondus, nous sommes un million. La cause vaut l'investissement."

.

"Nous ne demandons pas des primes ponctuelles mais une mesure structurelle et durable", explose Kévin Viandier qui accompagne sa démarche d'un exemple parlant.

Une pétition citoyenne

"A ce jour, un salarié diplômé, récemment embauché, perçoit 1 729€ bruts hors internat, 1 772 en internat tandis que le SMIC s'élève à 1 823€ bruts. Ainsi, la valorisation financière liée à l'obtention du diplôme a complètement disparu. Tous les établissements médico-sociaux de France sont contraints de compléter les salaires conventionnels lorsque ceux-ci se situent sous le seuil légal qu'est le SMIC." Les salariés souhaitent la revalorisation effective de la valeur du point CCN 66, une indexation pérenne sur l'inflation ou l'évolution du SMIC, les financements publics correspondants, permettant aux établissements d'appliquer ces mesures sans fragiliser leur fonctionnement.

Une pétition citoyenne rassemble plus de 2 100 signatures, sans oublier les 158 signatures des salariés de plusieurs établissements différents.

À Rouen, l'association Émergence-s va fermer son centre d'hébergement, le foyer des Cèdres

Jérémy Chatet

6-7 minutes

Contrainte de se restructurer à la suite de son redressement judiciaire, l'association d'accompagnement social « Émergence-s » va fermer fin 2026 le foyer des Cèdres qui héberge 150 personnes en situation de vulnérabilité.



L'association Émergence-s va fermer fin 2026 le foyer des Cèdres. - Archives Paris Normandie



Par [Jérémy Chatet](#)

Publié: 12 Mai 2026 à 16h10 Temps de lecture: 1 min

Bâtiment historiquement lié à l'association Émergence-s, le foyer des Cèdres va fermer ses portes d'ici fin 2026. Une information révélée par [Ici Normandie](#) et confirmée à Paris-Normandie. Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale accueille environ 150 résidents, en situation de précarité ou de fragilité : sans abri,

femmes victimes de violences...

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Réduire les coûts

Cette fermeture s'inscrit dans le plan de restructuration de l'association, contrainte, depuis son placement en redressement [judiciaire en mars 2025](#), de réduire les coûts pour survivre. Le bâtiment qui abrite le foyer des Cèdres nécessite une importante rénovation, chiffrée à environ 15 millions d'euros, pour se conformer aux normes de la Haute autorité de santé, laquelle ne peut être financée par Émergence-s.

« Cette réorganisation de l'offre d'hébergement ne signifie pas que l'on accueillera moins de monde en 2024, tient à rassurer Pierre-Édouard Magnan, le président d'Émergence-s. Nous allons rééquilibrer le nombre de places entre celles en centres collectifs et celles en diffus (logements individuels). »

Relogement de chacun

Les 150 places du foyer des Cèdres seront réaffectées numériquement en places d'hébergement en diffus. Mais tous les résidents actuels du foyer des Cèdres ne sont pas en capacité, dans leur parcours de réinsertion, d'être hébergés en diffus. *« Les travailleurs sociaux veillent au relogement de chacun, il y a besoin de les rassurer »*, assure Pierre-Édouard Magnan.

L'association, dont la situation doit être réexaminée à la rentrée par le [tribunal judiciaire](#) de Rouen, a *« bon espoir »* de s'en sortir *« par le haut »*, d'après son président. *« Nous avons redressé les comptes en 2025. »*

Lire aussi





[La piscine Plein Soleil de Sotteville-lès-Rouen sera rénovée et agrandie... dans les cinq ans](#)



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)

[Un appel à témoins lancé pour retrouver la trace de Sarah, 16 ans, disparue à Canteleu](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Rouen \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



[La piscine Plein Soleil de Sotteville-lès-Rouen sera rénovée et agrandie... dans les cinq ans](#)



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



**DISPARITION INQUIÉTANTE
DE PERSONNE MINEURE**



Sarah DURAME-PICOUT
Disparue depuis le 8 mai 2026 (21h20) à Canteleu

SIGNALEMENT
Âge : 16 ans
Cheveux : colorés en rouge
Yeux :
Taille : 1m60
Corpulence : normale

TENUE VESTIMENTAIRE
Ignorée

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS, CONTACTEZ L'HÔTEL DE POLICE DE ROUEN

02 32 81 25 00
Poste 811255 (semaine) / poste 762594 (nuits & week-end)



[Un appel à témoins lancé pour retrouver la trace de Sarah, 16 ans, disparue à Canteleu](#)



[La nouvelle caserne prête à accueillir les pompiers de Malaunay et Montville](#)



[Comment apparaissent les souffrances mentales chez les adolescents](#)



[Ado tué au Havre. « Je me suis senti provoqué » : animé d'une](#)

[passion vengeresse, Gueye agace et se défend](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

PARIS **NORMANDIE**

[Retour en haut du site](#) [Région](#) [Rouen](#) [Le Havre](#) [Évreux](#) [Dieppe](#)

[Fécamp](#) [Vernon](#) [Louviers](#) [Yvetot](#) [Bernay](#) [Bolbec](#) [Pont-Audemer](#)

[Elbeuf](#) [Lillebonne](#) [Neufchâtel-en-Bray](#) [Deauville et sa région](#) [Caen](#)

[Faits divers](#) [France](#) [Monde](#) [Pratique](#) [Emploi](#) [Immobilier](#) [Sports](#)

[Loisirs](#) [Économie](#) [Politique](#) [Vidéos](#) [Agenda](#) [les journalistes](#) [La Voix](#)

[du Nord](#) [L'Union](#) [Le Courrier picard](#) [L'Aisne nouvelle](#) [L'Est Eclair](#)

[L'Ardennais](#) [Nord Littoral](#) [Le Messenger](#) [Le Soir](#) [Sud Info](#)

Faut-il débaptiser la rue Thiers à Dieppe ? Les Amis de la Commune de Paris ouvrent le débat...

Anne-Sophie Groué-Ruadel

5-6 minutes

Les Dieppois savent-ils qui était Adolphe Thiers, qui a donné son nom à l'une des rues principales de la ville ? Les Amis de la Commune de Paris proposent aux habitants d'en savoir plus et de se prononcer sur la « cancel culture ».



Par Anne-Sophie Groué-Ruadel

Publié: 12 Mai 2026 à 11h31 Temps de lecture: 2 min

Faut-il effacer de l'espace public les noms des personnages qui se sont illustrés négativement dans l'histoire ? C'est une question que se pose depuis longtemps [l'Association dieppoise des amies et amis de la Commune de Paris 1871](#).

Nelly Bault, sa représentante, explique : « On continue à travailler à partir [du livret réalisé avec Dieppe ville d'art et d'histoire Dieppe](#) au temps de la Commune de Paris : il propose un parcours en autonomie avec des QR codes donnant accès à des Parisiens parlant de ce qui se passe alors à Paris, des chants, des infos sur les ouvrières de la manufacture des tabacs de Dieppe, etc. DVAH nous indique que ça marche bien, que les gens en sont ravis. » Après s'être intéressés à Louise Michel et Bruno Braquehais, « on va se pencher sur Thiers, qui représente une blessure car il y a toujours des rues qui honorent le nom de cette personne qui a ordonné le massacre des Parisiens, Communards ou supposés tels ». C'est la « mémoire douloureuse de la Semaine sanglante entre le 21 et le 28 mai 1871 ».

Une thématique si prégnante qu'elle fait l'objet « d'un groupe de travail de notre association au niveau national ».

Un questionnaire historique et une question de conscience

La question qui se pose est : « Faut-il débaptiser les rues Thiers ? Ou est-il inenvisageable d'effacer l'histoire ? On est partagés... », reconnaît Nelly Bault, qui remarque : « Tous les maires de Dieppe à qui l'on en a parlé ont refusé. C'est un sujet qui nous passionne, en tant que mordus d'histoire. On lance donc une consultation, une réflexion avec les Dieppois. On les invite à nous rejoindre, le 23 mai de 14 h à 17 h à l'entrée de la rue Thiers, devant la salle Paul-Eluard (qui s'appelait auparavant la salle Thiers !). »

Objectif : remettre aux participants, depuis un stand bien pourvu en documents et informations, un questionnaire pour retracer les faits et gestes d'Adolphe Thiers, dont « une courte biographie paraît sur une plaque apposée sur un mur de la salle Éluard ». L'occasion de rappeler son parcours... et son rapport avec la ville de Dieppe.

Questionnaire et échange sur Thiers, le 23 mai de 14 h à 17 h rue Thiers (face à la salle Éluard) avec les Amies et amis de la Commune de Paris 1871.

Lire aussi



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)





[Longueville-sur-Scie. Dans les pas d'Émilie Filimont, restauratrice de peintures anciennes](#)



[Manèges et croustillons pendant le week-end de l'Ascension, à Mers-les-Bains](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Dieppe](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Dieppe](#)





[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[Que faire avec les enfants pendant le pont de l'Ascension, en région dieppoise ?](#)



Video

[Une thèse de droit de 1903, écrite par un Dieppois, rassemble les générations à l'Assemblée nationale](#)





[À Dieppe, un habitant de Bacqueville-en-Caux renvoyé en prison après l'incendie de huit hangars](#)



[Longueville-sur-Scie. Dans les pas d'Émilie Filimont, restauratrice de peintures anciennes](#)



[« Il n'y a pas d'université à Dieppe » : une université populaire s'installe à l'Inattendu](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

La nouvelle caserne prête à accueillir les pompiers de Malaunay et Montville

Gaspard Lagnel

5-6 minutes

Les centres d'incendie et de secours de Malaunay et de Montville ont fusionné au sein d'une même caserne, pour devenir une seule entité avec de meilleurs équipements et une plus grande capacité d'accueil.



Par Gaspard Lagnel

Publié: 12 Mai 2026 à 19h55 Temps de lecture: 2 min

Ils sont arrivés sous les applaudissements, à bord de leurs véhicules, sirènes en marche. Ce mardi 12 mai, les sapeurs-pompiers du nouveau centre d'incendie et de secours de la Vallée du Cailly (VDCA), à Montville, ont inauguré leur nouvelle caserne.

[Le centre](#), fruit de la fusion entre la caserne montvillaise et celle voisine de Malaunay, a été pensé pour accueillir au mieux cette nouvelle unité de 75 sapeurs-pompiers. Installés sur le site de l'ancienne usine Legrand, propriété de la commune de Montville depuis 2021, ces nouveaux locaux, étendus sur plus de 2000m², sont une excellente nouvelle, mais aussi la source de nouveaux enjeux.

Le lieutenant Jean-Charles Caumont, chef de centre de la caserne, s'explique : « Réussir une fusion matérielle ne posera pas de problème. Maintenant, il va falloir trouver une homogénéité dans le personnel entre les sapeurs pompiers des deux villes, car si la finalité est la même, la manière de fonctionner peut différer. La fusion Montville-Malaunay s'est faite bien en amont, pour créer un

organigramme et des réglages, car gérer 75 personnes, c'est énorme. Sur l'année, ça va donner 1200 à 1300 interventions. »

Une fusion partagée entre émotion et impatience

Pour symboliser ce nouveau départ, les sapeurs-pompiers sont partis de leurs casernes respectives avant de se rejoindre pour arriver ensemble à Montville.

À Malaunay, l'émotion était perceptible pour l'adjudant-chef Christophe Planquais, chef de centre de la désormais ancienne caserne, et futur adjoint du centre de Montville : *« J'étais ici depuis 1990. Alors même si nos futurs locaux sont plus fonctionnels, forcément, il y a beaucoup de souvenirs qui remontent. »*



Les pompiers sont arrivés dans leur nouvelle caserne accueillis par une soixantaine d'habitants. - PND

Les sapeurs-pompiers en poste, savourent enfin ce nouvel espace. Il devait ouvrir début février, mais le passage de la tempête Goretti en janvier avait retardé [la date d'installation](#) (une partie de la toiture s'était envolée).

Des ambitions à long terme

En augmentant sa capacité d'accueil, la caserne souhaite évoluer : tendre vers une mixité plus importante, et développer sa formation : *« On a une section de 19 JSP (Jeunes Sapeurs Pompiers) qui va s'agrandir à 31 pour l'année prochaine. Les JSP sont l'effectif de demain »,* ajoute le lieutenant Caumont. *« On forme aussi pour les centres des communes aux alentours. On va rayonner à plus grande échelle, puisque nous avons beaucoup de formateurs dans nos rangs,*

et de grandes salles à disposition. On a tout pour réussir et s'épanouir ici. » Des sentiments partagés par les élus locaux et le SDIS76, qui souhaitent pérenniser ce nouveau lieu dans les années à venir, avec notamment l'ouverture d'un musée dédié aux sapeurs-pompiers.

Lire aussi



[La piscine Plein Soleil de Sotteville-lès-Rouen sera rénovée et agrandie... dans les cinq ans](#)



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)





[Un appel à témoins lancé pour retrouver la trace de Sarah, 16 ans, disparue à Canteleu](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Malaunay \(Seine-Maritime\)](#) [Montville \(Seine-Maritime\)](#)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

[Rouen](#)



[La piscine Plein Soleil de Sotteville-lès-Rouen sera rénovée et agrandie... dans les cinq ans](#)





[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)

**DISPARITION INQUIÉTANTE
DE PERSONNE MINEURE**

Sarah DURAME-PICOUT
Disparue depuis le 8 mai 2026 (21h20) à Canteleu

SIGNALEMENT
Âge : 16 ans
Cheveux : colorés en rouge
Yeux :
Taille : 1m60
Corpulence : normale

TENUE VESTIMENTAIRE
Ignorée

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS, CONTACTEZ L'HÔTEL DE POLICE DE ROUEN

02 32 81 25 00

Poste 811255 (semaine) / poste 762594 (nuits & week-end)

[Un appel à témoins lancé pour retrouver la trace de Sarah, 16 ans, disparue à Canteleu](#)



[La nouvelle caserne prête à accueillir les pompiers de Malaunay et Montville](#)

PN

[Comment apparaissent les souffrances mentales chez les adolescents](#)



[Ado tué au Havre. « Je me suis senti provoqué » : animé d'une passion vengeresse, Gueye agace et se défend](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Caudebec : du changement à la tête de la police municipale, voici qui en est le nouveau chef

Aurélien Delavaud

3-4 minutes

Juste avant le départ de son prédécesseur, Eddy Cauchois a pris la tête de la police municipale de Caudebec. Rencontre avec ce nouveau garant de la tranquillité publique.

Sur le même thème

[Police](#)

[Vidéoprotection](#)



Eddy Cauchois, le nouveau chef de la police municipale de Caudebec, a pris ses fonctions il y a quelques semaines. ©Aurélien Delavaud

Par [Aurélien Delavaud](#) Publié le 12 mai 2026 à 21h40

Une petite journée en commun, c'est très peu pour une passation en bonne et due forme. Qu'à cela ne tienne ! Depuis le mercredi 15 avril 2026, soit la veille du [départ en retraite de Pascal Bellet](#), **Eddy Cauchois** est arrivé pour prendre sa suite à la tête de la **police**

municipale de [Caudebec \(Seine-Maritime\)](#).

Déjà passé par l'agglo d'Elbeuf

Pour le jeune homme, qui aura 30 ans dans quelques jours, ni le métier ni l'agglo d'Elbeuf ne sont des découvertes. Après avoir grandi dans une commune voisine de l'Eure, il a notamment fait son lycée dans la cité drapière, « à Notre-Dame ».

La suite de son parcours, débuté par une **prépa militaire** puis un contrat d'assistant d'éducation au collège de Bourgtheroulde, l'a ensuite mené tout droit jusqu'à la police municipale. « J'ai passé le concours en 2019-2020. J'ai commencé à Caux Seine Agglo, dans une police intercommunale avec beaucoup de communes, puis je suis allé à Val-de-Reuil », confie Eddy Cauchois.

Une première à la tête d'une police municipale

C'est là qu'il officie, il y a quelques mois, quand il décide de candidater pour passer d'agent à chef d'un service, à Caudebec. « J'ai déjà une connaissance du secteur, mais je dois encore mieux connaître la Ville et son protocole », indique le policier municipal. Pour cela, il prévoit de continuer à aller sur le terrain, pour « s'imprégner de l'ambiance et faire connaissance avec les élus et les habitants ».

Après quelques jours dans ses nouvelles fonctions, Eddy Cauchois se dit satisfait de ses **conditions de travail**, avec « le matériel, l'armement et la vidéoprotection » mis à disposition, ainsi que [les nouveaux locaux](#) qui permettent à chaque agent d'avoir un bureau.

Pour la suite, avant de « développer le service » quand il aura pris plus le temps d'analyser la situation, le nouveau chef de la police municipale se fixe comme priorités de « garder le lien de proximité avec les habitants » et « d'accompagner le développement de la **vidéoprotection** ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Un « micro espion » découvert dans une mairie près du Havre ?

Patricia Lionnet

7-8 minutes

Pierre-Jean Baudouard, le nouveau maire de Sainte-Adresse, a porté plainte le 24 mars 2026 après avoir découvert, dans son bureau, un objet identifié par la police comme étant un micro. Une enquête est en cours sur cette histoire qualifiée par le nouvel élu de « barbouzerie à 2 balles ».



Par [Patricia Lionnet](#)

Publié: 12 Mai 2026 à 17h03 Temps de lecture: 1 min

Il n'en revient pas. La sidération domine ce lundi 23 mars 2026 dans le petit bureau du maire de Sainte-Adresse (7000 habitants). Pierre-Jean Baudouard n'imaginait pas une seule seconde vivre un film d'espionnage de série Z.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le radiologue vient de remporter haut la main le siège de cette commune résidentielle proche du Havre au premier tour des élections municipales du dimanche 15 mars 2026. Avant [d'être installé par le conseil municipal](#) le samedi d'après. Deux jours plus tard, il fait venir un de ses amis au premier étage de l'hôtel de ville.

« Cela lui faisait plaisir de visiter. Il est plus sensible que d'autres à la sécurité et m'avait dit qu'il voulait vérifier et contrôler que tout était OK. Je l'ai laissé faire, pas plus inquiet que ça. » Détecteur en main, l'ami passe l'appareil partout dans la pièce. Une sonnerie retentit à hauteur d'un tableau. *« Il s'agissait de câbles téléphoniques, rien de plus »*, précise Pierre-Jean Baudouard.

Quelques secondes plus tard, *« ça fait bip-bip »*. Et de plus en plus

fort. Cela se passe autour du bureau. On tourne autour, on ouvre les tiroirs. Rien. Et puis, le fêru de sécurité se met à quatre pattes, tire très fort sur le premier tiroir. « *Il n'a rien d'exceptionnel, il est classique. Mais, quand vous vous penchez et que vous touchez, il est mou. Vous voyez qu'il y a un côté masqué* », détaille à côté du « tiroir suspect », le maire dionysien.

Et à côté de nombreux trombones, le maire et son ami découvrent un drôle d'objet. Rectangulaire et petit. « *Je ne savais pas ce que c'était sur le moment. Et il a été rapidement identifié comme étant un micro actif* » Consternation et étonnement. « *Pierre-Jean était blême. La découverte est incroyable* », témoigne un des proches du premier édile.

« C'est Le Bureau des légendes des bras cassés »

Le lendemain, le 24 mars, ce dernier dépose une plainte au [commissariat du Havre](#). « *Les services de police (*) ont délégué deux enquêtrices sur place.* » Et aujourd'hui, le micro, qui a bien été caractérisé ainsi, se trouve entre les mains de la police scientifique de Rouen. Novice en politique, jeune dans la fonction électorale, Pierre-Jean Baudouard reconnaît que « *l'enquête en cours devrait prendre du temps, les délais sont toujours un peu longs. Je pense que les enquêteurs ont d'autres priorités que ces barbouzeries à 2 balles.* »



Après cette histoire de « barbouzeries à 2 balles », le maire de Sainte-Adresse a installé une affiche des années 40 dans son bureau... - Paris Normandie-Patricia Lionnet

Cette histoire tourne depuis quelque temps dans la région havraise. Pierre-Jean Baudouard la confirme donc et la raconte de façon « *très libre* », comme il dit en s'interrogeant sur ce « *Bureau des légendes des bras cassés.* » Il sourit, mais cette découverte ne le

fait pas rire. « C'est grave sur le plan légal quand même de surveiller un élu même si ce n'est pas le sujet du siècle », dit-il sans jamais parler d'espionnage. « Et puis, je ne me suis pas engagé pour ça. »

« Méthodes un peu particulières »

Le maire a eu un doute. Se pourrait-il qu'un ou des membres de son équipe auraient branché un tel micro ? Le premier intéressé balaie cette possibilité d'un geste de la main. « Je n'y crois pas. Je suis convaincu que cela ne vient pas de nous. Cela n'aurait pas de sens. Il restait des cartes de visite et une carte d'accès à la préfecture dans le même tiroir. » Ce qu'il qualifie comme un « truc digne de la 7e compagnie » est vraiment « intrusif et malsain. » Et daterait de l'ancienne mandature.

Pierre-Jean Baudouard parle de « méthodes un peu particulières », mais assure que ce n'est pas lui qui était visé. Son prédécesseur Hubert Dejean de la Bâtie serait « la première victime. Il pourrait s'associer à la plainte. Il faudrait savoir qui aurait eu intérêt à l'écouter ? » La question se pose pour cette petite commune tranquille.

Sa garde rapprochée murmure que ce micro – à la portée restreinte de moins d'une dizaine de mètres sauf s'il y a l'intervention d'un relais- « pouvait servir de moyen de chantage dans une mairie où les appétits pour la mairie étaient connus. » En attendant, celui qui vient d'être élu prônait la transparence pendant la campagne électorale. Et vient d'accrocher une affiche de [l'illustre affichiste du XXe siècle, Paul Colin](#). Autour de silhouettes inquiétantes, il est indiqué : « Silence, L'ennemi guette vos confidences ».

(*) : Nous avons sollicité la procureure de la république du Havre qui n'a pas, pour l'instant, donné suite à notre demande de confirmation.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)

[« J'étais très alcoolisé, j'ai péti les plombs ». Au Havre, un homme condamné pour violences et menaces](#)

[Un quiz solidaire sur Le Havre pour soutenir les enfants malades](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Sainte-Adresse \(Seine-Maritime\) Le Havre](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)

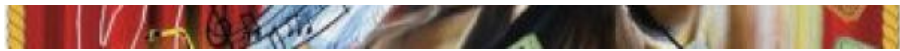


[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[« J'étais très alcoolisé, j'ai pété les plombs ». Au Havre, un homme condamné pour violences et menaces](#)





[Un quiz solidaire sur Le Havre pour soutenir les enfants malades](#)



Video

[Sur les toits du Havre pour une opération de stérilisation d'œufs de goélands](#)



[Micro espion à la mairie ?, hommage à Violette, demande d'annulation de scrutin : le point actu à 20 h](#)





Exclusif

[Un « micro espion » découvert dans une mairie près du Havre ?](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Cantine, transport, mutuelle... au Havre, la mairie répond aux élus de gauche sur la question du pouvoir d'achat

Vanessa Leroy

5-6 minutes

Au Havre, les élus de gauche présenteront un vœu comprenant cinq propositions pour améliorer le pouvoir d'achat ce lundi 11 mai 2026 lors du conseil municipal. Les voici.

Sur le même thème

[Edouard Philippe](#)

[Pouvoir d'achat](#)

[Transport](#)



Au Havre, les élus de gauche demandent la mise en place d'un bouclier social pour améliorer le pouvoir d'achat des habitants.
(©VL/76actu)

Par [Vanessa Leroy](#) Publié le 11 mai 2026 à 7h02 ; mis à jour le 12 mai 2026 à 15h26

Mise à jour le mardi 12 mai 2026. C'est sans surprise que le vœu présenté par le groupe « Mieux vivre ensemble au Havre, citoyens,

communistes, écologistes, socialistes et unitaires » n'a pas été adopté. Néanmoins, Oumou Niang-Fouquet, adjointe au maire en charge de l'Education, de la Petite enfance et de la Jeunesse, a notamment indiqué : « Depuis six ans, les tarifications de la cantine n'ont pas changé au niveau de la Ville du Havre et ce malgré une inflation à deux chiffres entre 2020 et 2025. Pour ce qui est des centres de loisir, on s'est engagés à augmenter le nombre de place de 30 % sur la mandature.

» Jean-Baptiste Gastinne, le premier adjoint au maire du Havre, s'est lui aussi exprimé au sujet de la question de la mutuelle municipale : « S'agissant de la proposition qui consisterait à créer une mutuelle municipale, j'ai vu un rapport du Sénat à ce sujet. Il dit que, au départ, il y a un tarif avantageux mais que ceux qui se saisissent de cette opportunité sont essentiellement des personnes âgées et que du coup les dépenses en termes de complémentaire sont très importantes. »

La vie est dure et cela personne ne peut le nier. Encore plus actuellement avec les prix du carburant qui sont au plus haut en raison de la **crise au Moyen-Orient**. Aussi, au [Havre](#), les élus de gauche réunis dans le groupe « Mieux vivre ensemble au Havre, citoyens, communistes, écologistes, socialistes et unitaires » ont-ils décidé de faire **des propositions** pour **améliorer le pouvoir d'achat des Havrais**.

Et cela se passera lors du conseil municipal, présidé par le [maire Horizons Edouard Philippe](#), qui se tiendra ce lundi 11 mai 2026, à l'hôtel de ville de la cité océane. Une réunion ouverte à tous.

Les élus de gauche demandent la mise en place d'un bouclier social

Alors quelles sont les propositions des élus de gauche ? **Elles sont au nombre de cinq** précisément et feront l'objet d'un vœu en toute fin de conseil municipal. Bien qu'ils n'ont pas remporté [les dernières élections municipales](#), les conseillers de l'opposition ne chôment pas et entendent bien peser dans la vie de la cité.

「 Nous proposons la mise en place d'un bouclier social pour répondre aux difficultés que traversent les Havraises et les Havrais avec des mesures de solidarité concrète.

« Les Havraises et les Havrais subissent directement les conséquences de la situation internationale qui impactent fortement leur quotidien, argumente Baptiste Bauza, conseiller

municipal communiste au sein du groupe de gauche. Cette crise et ses conséquences risquent de durer. L'État se refusant à agir efficacement, les collectivités locales doivent prendre toute leur place pour **protéger les habitants des conséquences de cette situation.** »

Baisse des tarifs de cantine et des transports...

Voici les propositions du groupe « Mieux vivre ensemble au Havre, citoyens, communistes, écologistes, socialistes et unitaires » : « La **baisse de 20 % des tarifs de cantine** dès la rentrée 2026, un **soutien accru aux associations de solidarité** et aux épiceries solidaires, **l'ouverture de places supplémentaires en centre de loisirs** dès cet été, la mise en place d'une **mutuelle municipale** comme il en existe à Montivilliers par exemple, la **baisse des tarifs de transports.** »

S'agissant notamment de la mise en place d'une mutuelle communale, l'opposition assure que « c'est quelque chose qui ne coûte rien à la Ville mais qui peut avoir un vrai impact sur la santé, surtout pour celles et ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir une protection », insiste Baptiste Bauza. « La crise du pouvoir d'achat **ne va pas se régler en cinq minutes** mais un maire peut agir et mettre en place des choses », martèle le conseiller municipal.

Infos pratiques :

Conseil municipal du Havre : lundi 11 mai 2026, à 18 heures, à l'hôtel de ville.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

À Harfleur, le candidat communiste qui a perdu la mairie pour dix voix conteste le scrutin devant la justice

Véronique Baud

5-6 minutes

Tenue depuis soixante ans par un maire communiste, la ville d'Harfleur est passée à l'extrême droite avec l'élection de Tony Leprêtre des Patriotes aux municipales 2026. Le perdant conteste devant le Tribunal administratif.



Par [Véronique Baud](#)

Publié: 12 Mai 2026 à 16h28 Temps de lecture: 1 min

Il devait être le digne successeur en 2026 de la maire sortante communiste d'Harfleur, partie à la retraite. Dans une commune acquise au PCF depuis soixante ans, Kevin Crochemore, son ancien directeur de cabinet, faisait figure de favori. Le journal *L'Humanité* avait fait le portrait du jeune candidat, qui aurait été le 5e maire communiste consécutif de cette petite ville de la banlieue du Havre.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Sauf que Kevin Crochemore a perdu l'élection pour dix voix (1186 contre 1176) face à [Tony Leprêtre, candidat du parti Les Patriotes](#), le parti fondé par Florian Philippot et [classé à l'extrême droite](#). Le candidat battu a décidé de porter réclamation en demandant l'annulation du scrutin devant le tribunal administratif de Rouen. L'affaire était examinée mardi 12 mai 2026.

Plus de mille plis non distribués

Dans sa contestation du déroulement du premier tour [à Harfleur](#), Kevin Crochemore évoque un problème de recomptage mais

selon la rapporteure « *ne précise pas assez les erreurs. Aucune observation sur les modalités du dépouillement ne figure au PV et les bulletins ayant été détruits, on ne peut faire droit à cette demande.* » Un deuxième grief est écarté concernant des anomalies sur les listes, « *car il n'y a aucune mention en ce sens dans le PV.* »

Le point le plus discuté devant la juridiction est celui « *de la mauvaise distribution des plis contenant les bulletins de chaque candidat.* » Plus de mille n'auraient pas été distribués sur 5363 inscrits. Le constat du retour de ces documents non arrivés à la bonne adresse n'est pas contesté. La préfecture a comptabilisé 12,71 % de plis non arrivés. Ce qui correspondrait à des changements d'adresse, et « *ne serait pas de nature à altérer le scrutin* », estime le rapporteur.

« Vote à l'épaisseur du trait »

L'évocation de visites qualifiées « de propagande » par Kevin Crochemore, de la part de la liste de Tony Leprêtre dans [une résidence de personnes âgées](#), n'est pas retenue non plus comme valable. L'avocat de Kevin Crochemore insiste sur le fait que l'on a 46 % de participation et 0,2 % d'écart entre les candidats. « *Donc cela interroge sur ces mille enveloppes non distribuées, ce qui signifie que plus de mille électeurs n'ont pas eu de matériel électoral. Or, c'est un problème puisque ce vote est à l'épaisseur du trait.* »

L'avocate de Tony Leprêtre souligne qu'« *une faible participation ne remet pas en cause une élection.* » Elle ajoute « *qu'on n'a pas les preuves sur les documents non distribués, alors que la préfecture donne les chiffres.* » Quant au vote des personnes âgées, « *cela concernerait trois personnes ce qui aboutirait toujours à une victoire de Tony Leprêtre à 7 voix près.* »

Elle demande au tribunal de suivre la décision de rejet de la protestation préconisée par la rapporteure. La décision a été mise en délibéré au 29 mai 2026.

NEWSLETTER POLITIQUE Recevez gratuitement les dernières actualités politiques [en cliquant ici](#) Lire aussi

[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)

[« J'étais très alcoolisé, j'ai pétié les plombs ». Au Havre, un homme condamné pour violences et menaces](#)

[Un quiz solidaire sur Le Havre pour soutenir les enfants malades](#)

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Élections municipales Harfleur \(Seine-Maritime\)](#)

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

[Le Havre](#)



[Week-end de l'Ascension : notre sélection des brocantes et foires à tout en Seine-Maritime et dans l'Eure](#)



[« J'étais très alcoolisé, j'ai pétié les plombs ». Au Havre, un homme condamné pour violences et menaces](#)





[Un quiz solidaire sur Le Havre pour soutenir les enfants malades](#)



Video

[Sur les toits du Havre pour une opération de stérilisation d'œufs de goélands](#)



[Micro espion à la mairie ?, hommage à Violette, demande d'annulation de scrutin : le point actu à 20 h](#)





Exclusif

[Un « micro espion » découvert dans une mairie près du Havre ?](#)

[Voir plus d'articles](#)

Juste pour vous

Quand les relations agent-usager fragilisent les conditions de travail dans la fonction publique

Par Marie Malaterre

5-7 minutes

Si, au fil des études et autres baromètres, les agents publics sont unanimes concernant l'importance du sens qu'apporte à leur métier la notion de mission de service public, ils sont tout aussi unanimes pour dire que la relation de service aux usagers n'est pas aussi épanouissante.

C'est en partant de ce postulat que la direction de la prospective et du dialogue public de la Métropole de Lyon a conduit une [étude](#) destinée à montrer de quelle manière les tensions avec les usagers fragilisent les agents publics et leurs conditions de travail. Un travail qui mêle à la fois une vaste revue de littérature et les enseignements d'études menées en interne au sein de la Métropole de Lyon.

Premier constat, et ce n'est pas une nouveauté, les agents publics sont de plus en plus nombreux à rapporter des situations de violence émanant d'un usager. Pour autant, 93 % des atteintes à la personne, que ce soit des injures, menaces, agressions ou harcèlement, sont subies par des agents en contact avec le public, alors qu'ils ne représentent que 84 % des agents de la fonction publique, selon des données récentes publiées par la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP).

Lire aussi : [Salaires, conditions de travail : l'envie de quitter la fonction publique se propage de façon préoccupante chez les agents](#)

Un chiffre que le service prospective de la Métropole de Lyon met en parallèle avec les salariés du privé en contact avec le public. Ils ne sont que 40 % à déclarer de telles atteintes, d'après France Stratégie.

La Métropole de Lyon souligne que les causes des tensions sont diverses et variées mais que certaines d'entre elles sont de nature institutionnelle. En d'autres termes, l'administration a non seulement une responsabilité mais surtout un rôle à jouer dans l'amélioration de la qualité des relations.

Sans surprise, la dématérialisation, la rationalisation des ressources et la réduction d'effectifs constituent, selon l'étude, l'une des racines du mal. Et les guichets uniques *"comme visages de l'administration républicaine"* en sont l'illustration la plus parlante. L'étude détaille ainsi que la numérisation des guichets constitue une source particulièrement bien identifiée de la difficulté d'accès des personnes aux services publics. Cette dématérialisation a pu donner le sentiment d'une disparition des services publics qui, de fait, sont de moins en moins visibles physiquement. *"Cette distance à l'État est alors source de violences symboliques qui alourdissent les obstacles auxquels les individus se confrontent dans leurs parcours administratifs"*, analyse ainsi la sociologue Clara Deville, citée par l'étude.

La dématérialisation a accru la pression sur les guichets physiques et renforcé une spécialisation des flux aux guichets physiques où la mixité sociale des requérants s'amenuise. En d'autres termes : *"des populations à la fois plus nombreuses et plus précaires se rendent dans les accueils qui peinent parfois à répondre et ne sont pas toujours adaptés ni accueillants"*.

"Des employeurs de la contrainte", plutôt que de l'accompagnement

L'autre racine du mal mise en avant par le service prospective de la Métropole de Lyon réside dans les logiques managériales et la pression mise sur les agents publics. Elle constate que les gouvernances publiques successives ont introduit des méthodes de gestion plus strictes avec davantage de gestion par objectifs, des réductions d'effectifs ou encore des opérations de mutualisation. Au final, les agents doivent souvent faire plus avec moins de moyens, dans des organisations parfois perçues comme *"des employeurs de la contrainte"*, plutôt que de l'accompagnement.

Est aussi mise en avant l'asymétrie qui caractérise le plus la relation entre l'usager et l'agent, ce dernier étant vu comme le détenteur de la décision et l'usager comme le requérant. Cette situation

contribue à exacerber les tensions au travers desquelles chaque décision défavorable peut être perçue comme un déni de reconnaissance des difficultés de l'utilisateur.

Lire aussi : [Le sentiment de ne pas pouvoir bien faire son travail s'intensifie dans la fonction publique](#)

Les conséquences sur les agents publics et sur leurs conditions de travail sont également multiples. On retrouve ici la notion de conflit éthique dont souffrent de nombreux agents, liée au sentiment de ne pas pouvoir répondre aux demandes des usagers, ni d'accomplir correctement leur travail. Cette situation conflictualise de manière croissante la relation avec l'utilisateur alors même que l'agent n'est pas décisionnaire. *"Nous sommes ici dans des situations de travail empêché et de violence éthique liée au décalage entre les missions assignées aux agents et les moyens à leur disposition"*, soulignent les auteurs de l'étude.

Les conséquences de cette situation sont à la fois politiques et sociales. *"La dégradation de la relation de service contribue à la perception d'un État défaillant et peut alimenter des votes de protestation ou de défiance"*, résument les travaux de la Métropole de Lyon. Et d'ajouter : *"À défaut d'un traitement global qui lie les ressources, la conception des services et la reconnaissance professionnelle, on risque d'entretenir un cercle vicieux au sein duquel ni les usagers, ni les agents ne trouvent satisfaction."*

"C'est kafkaïen" : la réforme des hauts fonctionnaires territoriaux enlisée dans les luttes de pouvoir

Par Paul Idczak

5-7 minutes

Le *top management* de la territoriale sera-t-il un jour inclus à son tour dans la réforme de la haute fonction publique ? Près d'un an après le déblocage de ce chantier sur les rails depuis plusieurs années, la réponse à cette interrogation semble aujourd'hui plus incertaine que jamais. La transposition de ce texte emblématique du premier quinquennat Macron, [qui devait au départ être effective au 1^{er} janvier dernier](#), avant d'être officiellement décalée au 1^{er} juillet pour laisser passer les municipales, tarde en effet à se matérialiser par la publication des textes réglementaires au Journal officiel. Et les informations qui circulent entre les différents acteurs concernés sont, depuis plusieurs mois, aussi rares qu'imprécises.

Les travaux paraissaient pourtant bien entamés lorsque l'ancien ministre de la Fonction publique, Laurent Marcangeli, s'était activé pour que la réforme aboutisse, à partir de l'été dernier. Le gouvernement de l'époque, dirigé par François Bayrou, avait même fait un geste, à la rentrée 2025, pour multiplier les emplois accélérateurs de carrière des A+ territoriaux, afin d'accélérer le processus de validation des textes.

Lire aussi : [L'exécutif fait un geste pour faciliter la transposition à la territoriale de la réforme de la haute fonction publique](#)

Mais le remaniement de l'automne a changé la donne. *"Le ministre Marcangeli et son cabinet étaient très à l'écoute, et la démarche avait bien avancé dans les différents circuits préalables à l'adoption des décrets, avec la validation au conseil commun de la fonction publique et par le Conseil national de l'évaluation des normes, se souvient Amélie Dietlin, la coprésidente de l'Association des administrateurs territoriaux de France (AATF). C'est le changement de gouvernement qui a mis un coup d'arrêt un peu brutal à l'avancée*

du chantier.”

Le sujet épineux de la comparabilité des corps

Reste que, si David Amiel a été moins proactif sur le sujet, avec des documents réglementaires à l’époque quasiment validés, ce n’est qu’en décembre dernier qu’un nouveau problème a émergé : la fronde des préfets, mécontents des détails du tableau de comparabilité des corps validé par l’équipe Bayrou, et qui ont obtenu du ministre de l’Intérieur, Laurent Nuñez, l’assurance d’une réécriture de l’arrêté en question. L’association du corps préfectoral remettait ainsi en cause l’alignement indemnitaire et indiciaire arbitré à Matignon, qui plaçait à un niveau équivalent certains postes de préfets influents avec des DGS de très grandes collectivités. Depuis lors, malgré des courriers émanant des associations de la haute fonction publique territoriale et de leurs employeurs, adressés directement au Premier ministre Sébastien Lecornu, c’est le statu quo qui est de mise.

Lire aussi : [Comparabilité des corps : le ministre de l’Intérieur offre une petite victoire aux préfets face aux DGS de collectivités](#)

De quoi vexer le président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT), Philippe Laurent, lequel perçoit, au sein des collectivités, un état d’esprit *“mêlant colère, déception, amertume et résignation”* face à une transposition qui ne voit toujours pas le jour. *“Les préfets ont empêché le texte de paraître car ils ne veulent rien avoir de commun avec les territoriaux : ça les vexe qu’on puisse les comparer à eux”*, déplore le maire de Sceaux (Hauts-de-Seine), voyant dans cette démarche *“la marque d’une profonde méfiance qui n’engage pas à l’optimisme dans le pays”*.

L’association du corps préfectoral, elle, n’en démord pourtant pas. Si l’un de ses cadres nous indique *“ne pas avoir connaissance d’une résistance particulière”*, il précise tout de même, dans la foulée, que les préfets ont eu l’occasion *“de signaler quelques incohérences, non seulement entre le classement des administrateurs de l’État, mais aussi au sein même du classement des fonctionnaires de l’État”*. Et d’ajouter qu’il est *“difficile, au détour d’un arrêté de classement, de bouleverser toutes les hiérarchies fondées sur des réalités en place depuis des années”*.

Le gouvernement silencieux

Derrière cette querelle inter-versants, les collectivités regrettent

aujourd'hui le silence du gouvernement Lecornu. *"Nous n'avons aucune nouvelle depuis les municipales, c'est semble-t-il toujours bloqué à Matignon"*, note un élu. *"La situation est kafkaïenne"*, déplore de son côté la présidente du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), Hélène Guillet, qui ne masque pas son désarroi auprès d'*Acteurs publics* : *"Le premier de nous deux qui a des infos les donne à l'autre..."*.

Des difficultés confirmées par Amélie Dietlin, qui évoque *"des contacts compliqués avec les cabinets ministériels"* et alerte sur le fait que *"l'esprit originel de la réforme se délite"*. Résultat des échanges sporadiques : de nombreuses rumeurs circulent en sous-main, certains estimant que les textes pourraient paraître très vite, tandis que d'autres, moins optimistes, craignent que la réforme n'ait pas lieu avant la prochaine élection présidentielle.

Selon nos informations, l'AATF compterait prochainement agir pour tenter de mettre la pression sur le gouvernement, par le biais, par exemple, d'une *class action*, face à l'impression *"d'avoir été baladés depuis trop longtemps"*. Contactés au sujet du calendrier de publication des décrets, les cabinets de Sébastien Lecornu et de David Amiel n'ont pas répondu à nos sollicitations.

La cybersécurité, parent pauvre des cabinets ministériels

Victoria Beurnez

8-11 minutes

La cybersécurité serait-elle la grande oubliée des cabinets ministériels ? Alors que Sébastien Lecornu a créé la surprise, il y a deux semaines, en annonçant [une fusion qui n'en est pas une](#) dans les instances numériques et de transformation de l'État, les regards sont désormais tournés vers la cybersécurité. Ce "coup de pied dans la fourmilière" pourrait bien être le fruit d'une absence répétée et régulière de la cybersécurité au sein des sujets primordiaux de l'État. Une absence de volonté matérialisée par l'absence de conseillers dédiés à ce sujet.

Alors que le vent semble tourner, c'est à Matignon, au sein du cabinet du Premier ministre, que la situation a été la plus préoccupante. Depuis 2017, les conseillers des locataires successifs n'ont jamais eu – jusqu'à aujourd'hui – la cybersécurité inscrite formellement dans leur périmètre. Élisabeth Borne et Édouard Philippe ont tous eu un "conseiller technique numérique". Ensuite, les Premiers ministres successifs ont reçu l'aide d'un conseiller "économie, finances, industrie et numérique".

Un "trou dans la raquette"

Comment cela s'explique-t-il ? Historiquement, le pan "cyber" de Matignon relève plutôt du cabinet militaire qui conseille le Premier ministre. Or, pour plusieurs interlocuteurs interrogés, ce fonctionnement, relevant finalement des hauts fonctionnaires de défense et de sécurité (HFDS) placés dans l'administration, peut s'éloigner des agendas ministériels classiques et plus largement de la cybersécurité des infrastructures propres à l'administration ou aux services publics.

C'est donc le secrétariat général pour la défense et la sécurité nationale qui se charge de ces sujets, par le biais de l'Anssi. "C'est un

vrai sujet, car, parallèlement, l'Anssi est très libre : ils sont pilotés par Matignon dans un autre circuit", explique une source institutionnelle. Pour autant, le vent pourrait tourner : à Matignon se traduirait en ce moment même la volonté de redonner le sujet de la cyber au conseiller ministériel chargé du numérique, Adrien Facon. Changer cette configuration pourrait ainsi donner plus de poids au sujet, dans une période où le gouvernement est sous le feu des cyberattaques, et, par conséquent, des critiques face à une cybersécurité qui apparaît affaiblie.

Lire aussi : [Le Premier ministre sème la confusion sur l'orientation de la réforme de l'État](#)

Mais le sujet touche plus largement, et de longue date, les cabinets ministériels, dont la configuration reste le témoin des volontés politiques du gouvernement. Si certains acteurs interrogés parlent ainsi d'un *"trou dans la raquette"* au niveau de la cyber, d'autres mentionnent *"une volonté politique en pointillé et des conseillers numériques parfois assez peu au fait du sujet"*.

Le numérique tourné vers l'économie

Jusqu'ici, en effet, rares sont les conseillers dont le numérique, et encore moins la cybersécurité, ont été le périmètre exclusif. *"La cybersécurité est considérée comme un sujet qui s'imbrique directement avec le numérique. À la limite, que le nom ne figure pas dans l'intitulé n'est pas grave en soi : en revanche, nous n'avons pas de certitude que les conseillers numériques s'occupent réellement de la cybersécurité"*, développe un ancien conseiller du gouvernement. Actuellement, les missions numériques des conseillers ministériels présentent un angle trop souvent tourné vers *"le côté économique"*, regrettent plusieurs sources institutionnelles interrogées, lesquelles se questionnent parfois sur les interactions des conseillers numériques avec les pôles économiques.

Lire aussi : [Pour lutter contre la cybersécurité dysfonctionnelle des ministères, l'État opte pour une réorganisation](#)

Dans la composition actuelle du gouvernement Lecornu, on trouve une majorité de conseillers ministériels dont le périmètre couvre plusieurs domaines non négligeables, dont le numérique, et souvent sous l'angle économique : *"innovation", "recherche", "industrie"* vont toujours de pair. *"Autant dire que si le numérique est la portion congrue de ces portefeuilles, la cybersécurité est*

presque systématiquement oubliée”, analyse un ancien conseiller de l’exécutif, qui précise que “lorsque le numérique est accolé à d’autres fonctions dans son portefeuille, il est parfois difficile d’en faire sa priorité”.

Des conseillers aux missions disparates

Si, dans certains ministères, la part moins prépondérante du numérique justifie cette situation, d’autres configurations posent question. Au sein du cabinet de Gérald Darmanin, le ministre de la Justice et garde des Sceaux, par exemple, officie un conseiller “budgétaire, immobilier et numérique”, trois sujets particulièrement prenants et dont on pourrait estimer qu’ils nécessitent des interventions séparées. Laurent Nuñez, ministre de l’Intérieur, ne dispose pas de conseiller numérique dans son cabinet.

La Santé, de son côté, illustre parfaitement la situation, alors même que le ministère s’est doté de ressources variées en numérique : Agence du numérique en santé, délégation au numérique en santé, etc. Ces dernières années, les conseillers ministériels étaient en charge de périmètres larges : *“santé publique et numérique”, “prévention, innovation et numérique”, “innovation, produits de santé et numérique”,* pour ne citer qu’eux, pêle-mêle, depuis 2019. Pourtant, les établissements publics de santé restent en première ligne face aux cyberattaques, depuis quelques années.

Une source institutionnelle a ainsi vu défiler, en quelques années, 4 ou 5 conseillers numériques différents pour des missions de six mois. Ces derniers, qui endossaient des périmètres à rallonge, devaient se saisir des cyberattaques de plus en plus récurrentes, parfois pendant le confinement, dans un contexte où l’absence de préparation des établissements publics de santé à ces crises avait été durement encaissée, et dont certains se remettent encore aujourd’hui.

Un “flou” de la tutelle

Globalement, chez les experts, on parle *“d’un flou”* de la tutelle de la cybersécurité, parfois complètement absente des mentions des conseillers, parfois présente en pointillé, parfois endossée, par défaut, par les conseillers numériques.

Seule la ministre du Numérique et de l’Intelligence artificielle, Anne Le Hénanff, dispose d’un conseiller dont le titre est explicite :

“cybersécurité et régulation du numérique”, en cohérence avec son portefeuille ministériel. Chose plus étonnante : au sein du cabinet de David Amiel, on trouve bien un conseiller *“transformation numérique, qualité des services publics et simplification”*, dont les missions ne relèvent donc pas uniquement du numérique, et sans que la cybersécurité ne soit explicitement citée – bien que le cabinet de David Amiel ait confirmé à *Acteurs publics* que ce conseiller sera le *“réfèrent cybersécurité”* imposé par la feuille de route *“sécurité numérique de l’État”*.

Lire aussi : [La Dinum va être recentrée sur son rôle d’architecte du numérique de l’État](#)

Ce qui pose question, puisque le ministre de l’Action et des Comptes publics s’est vu confier, à charge partagée avec le Premier ministre, la co-tutelle de la future *“Autorité du numérique de l’État”*, cette forme évoluée de la direction interministérielle du numérique chargée d’imposer aux ministères les futures mesures et doctrines en matière de cybersécurité. Cette dernière constitue l’une des nouvelles mesures en matière de cyber, prise par l’exécutif : elle aura notamment pour mission de s’assurer que les ministères respectent la feuille de route en la matière.

L’avenir de la cyber en question

Et concernant cette feuille de route, les ministères vont devoir se mettre en ordre de marche sur certains points. Il leur est notamment demandé, avant la fin de l’année 2026, de désigner un *“conseiller numérique chargé des sujets de la sécurité du numérique”*. Celui-ci devra être nommé, au sein du cabinet d’un ministre, dans le mois suivant sa nomination. Concrètement, chaque cabinet devra identifier un interlocuteur chargé, de manière exclusive et explicite, de ces sujets. Une avancée, pour certains, pouvant acter concrètement les volontés politiques en la matière.

Lire aussi : [L’État formalise ses priorités en matière de cybersécurité et invite les ministères à faire de même](#)

Pour autant, cette avancée doit encore montrer des retombées concrètes, avec la désignation de conseillers formés et familiers de ces sujets. *“Avec cette obligation, les ministres peuvent tout de même nommer un réfèrent par défaut, et seront-ils effectivement nommés ? Rien ne les empêche de missionner, par exemple, un conseiller dédié au budget en tant que réfèrent cybersécurité,*

regrette cet ancien conseiller, qui s'interroge : certes, *il y aura un interlocuteur identifié, mais est-ce qu'ils seront dédiés à ces questions, et compétents ?*"